



La Tène



Saint-Blaise



Enges



Hauterive



Le Landeron



Lignières



Cornaux



Cressier

Ordifuté, l'informaticien aux petits soins

ACHÈTE AU MEILLEUR PRIX

Voiture - Bus - Jeep et 4x4
Camionnettes - Pick-Up,
Utilitaires, toutes marques etc.

Etat et kilomètres indifférents.
Déplacement rapide et sérieux.

Paiement cash 7/7
Tél. 079 502 53 54

PROTHÈSES DENTAIRES à La Neuveville

Réparation rapide
Nettoyage - Place de parc

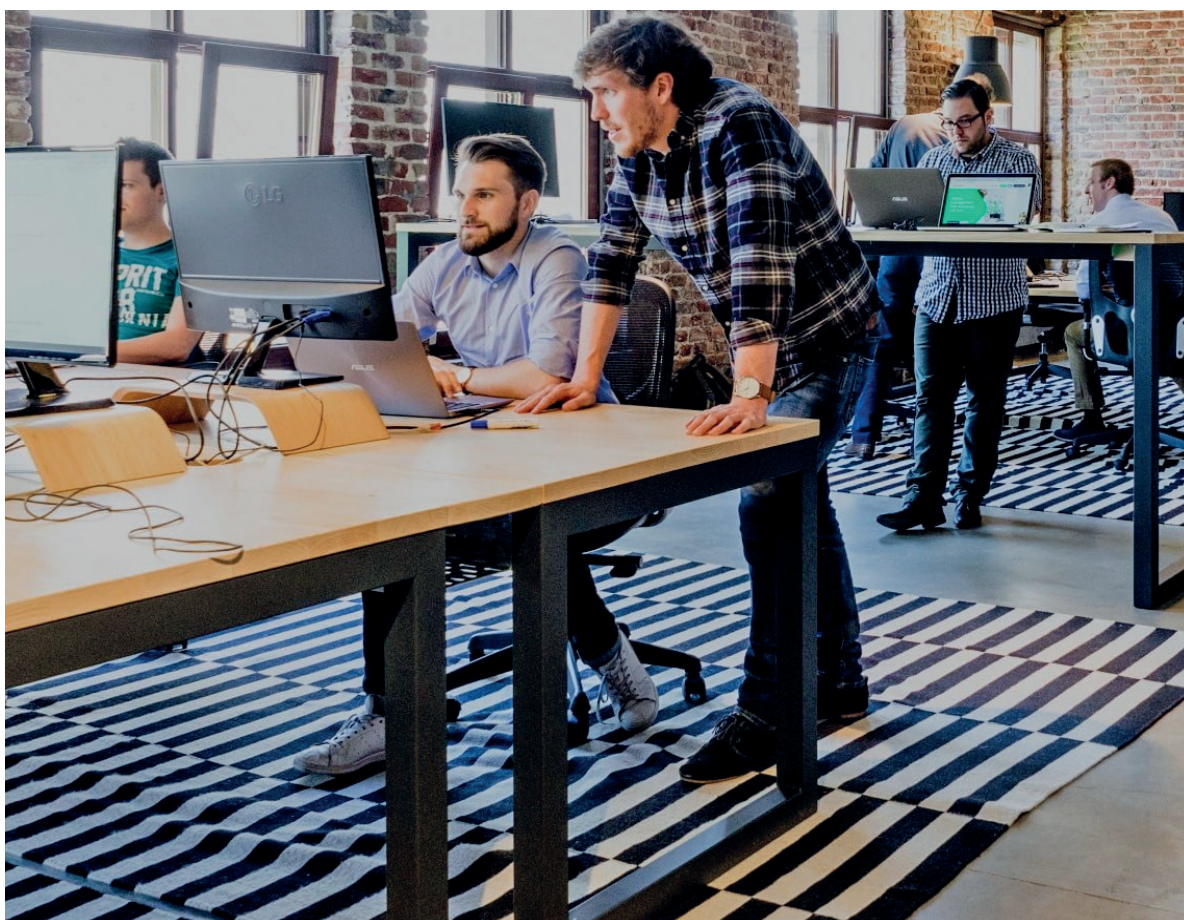
Devis gratuit
et déplacement à domicile possible

Rue de la Tour 12
032 751 37 06

Grâce Centre de Santé

Soulager différentes douleurs
physiques par le traitement
traditionnel et naturel
de l'acupuncture

A lire en page 15



Mises à jour, sauvegardes, gestion d'accès, renouvellement du matériel ou des logiciels, Ordifuté assure votre maintenance informatique de façon sûre et efficace et vous décharge ainsi de tous les tracas que vous pourriez rencontrer dans ce domaine.

A lire en page 13

Votre éco-construteur

- Entreprise générale/Entreprise totale
- Rénovations et assainissements
- Béton armé et maçonnerie
- Ouvrages d'art en béton armé
- Génie civil
- Terrassements et travaux spéciaux
- Revêtements bitumineux
- Travaux hydrauliques
- Renaturation et protection contre les crues/Génie hydraulique
- Valorisation des matériaux
- Déconstruction et désamiantage
- Peinture et plâtrerie

www.martiarcjura.ch



messeiller
Lakeside Printhouse
www.messeiller.ch

Imprimer

c'est chez Messeiller!

impression offset et numérique
rapide • efficace • attrayant



Messeiller SA
Place de la Fontaine 1
Case postale 142
2034 Pesieux
032 756 12 96
vente@messeiller.ch
www.messeiller.ch

Editeur du Bulcom
BULCOM

AVIS OFFICIELS des communes

HAUTERIVE-SAINT-BLAISE-LA TÈNE-CORNAUX-CRESSIER LE LANDERON-ENGES-LIGNIÈRES



AVIS DE MISE EN GARDE – PLANTES INVASIVES

Les communes du Landeron, de Saint-Blaise, Cressier, Hauterive, la Tène, Enges, Lignières et Cornaux tiennent, par ces lignes, à rendre la population attentive à la problématique des plantes néophytes, c'est-à-dire non indigènes, de plus en plus présentes dans notre région et qui causent malheureusement des dégâts à notre environnement de par leur caractère invasif.

Ainsi, afin de nous aider à limiter leur prolifération, nous vous invitons à vous renseigner à leur sujet en vous rendant sur le site internet du Service de la faune, des forêts et de la nature neuchâtelois, où vous trouverez les informations nécessaires, et à ne plus planter certaines essences encore en vente dans notre région.

Lien vers le site :

<https://www.ne.ch/autorites/DDTE/SFFN/nature/neophytes/Pages/accueil.aspx>

Au nom de l'ensemble de nos communes, nous vous remercions de l'attention que vous porterez à cet article.



ENGES



HORAIRE DURANT LES VACANCES D'AUTOMNE

Pendant les vacances d'automne, l'administration communale d'Enges sera ouverte de la manière suivante :

Du lundi 10 octobre au vendredi 14 octobre 2022

Mardi de 09h30 à 13h30

Jeudi de 09h30 à 13h30

Ou sur rendez-vous : 032 886 47 90 ou commune.enges@ne.ch

Nous vous remercions de tenir compte de cet horaire pour vos éventuelles démarches administratives.

Tout en vous souhaitant un très bel automne, nous vous prions de recevoir, nos salutations distinguées.

Administration communale

HAUTERIVE-SAINT-BLAISE-LA TÈNE-CORNAUX-CRESSIER LE LANDERON-ENGES-LIGNIÈRES



PLATEFORME NEMO NEWS

Nous tenons à rappeler à la population l'existence de l'application mobile NEMO News. En effet, **NEMO News** est une plateforme d'informations officielles des instances publiques et parapubliques neuchâteloises.

Celle-ci permet de s'informer de manière simple, rapide et efficace en fonction de ses intérêts thématiques et géographiques.

L'application mobile pour smartphone NEMO News peut être téléchargée gratuitement via le « store » de son téléphone portable.

Pour plus d'informations, vous pouvez consulter le site internet en scannant le QR code ci-dessous.

Avec nos salutations les meilleures.

Hauterive, le 30 septembre 2022



HAUTERIVE-SAINT-BLAISE-LA TÈNE-CORNAUX-CRESSIER LE LANDERON-ENGES-LIGNIÈRES



CONTRÔLE DES CHAMPIGNONS

Les Communes d'Hauterive, de Saint-Blaise, de La Tène, de Cressier, de Cornaux, d'Enges, du Landeron et de Lignières, informent les citoyennes et citoyens qu'une personne qualifiée se tiendra à disposition des champignonnières de la région pour effectuer un contrôle de leurs cueillettes à l'Hôtel communal de Saint-Blaise, au rez (Grand'Rue 35).

Lieu de contrôle : **Hôtel communal (administration communale), rez, Grand'Rue 35**

Jours et heures des contrôles : **Tous les mercredis, de 15h30 à 16h30**

Contrôleuse : **Madame Gaëlle Monnat, tél. 079 546 55 73, contrôleuse certifiée VAPKO.**

Les contrôles débuteront le mercredi 31 août 2022 pour se terminer le mercredi 26 octobre 2022.

Important : le mercredi 14 septembre 2022, aucun contrôle ne sera effectué.

LE LANDERON



AVIS D'ENQUÊTE

L'enquête publique est ouverte du 07.10.22 au 07.11.22 Publication FAO n° 40

Dossier SATAC n° 114271

Parcelle(s) et coordonnées : 7575 - Le Landeron ; 1212086/2571431

Situation : Les Chipres en Bise ; Chemin des Vignolants 7

Description de l'ouvrage : Construction d'une habitation de 4 logements et d'un parking souterrain

Requérant(s) : Enzo Barone BeMax, Montreux 1820

Auteur(s) des plans : Grégory D'Antonio, BF Architecture et technique du bâtiment Sàrl, Route du Léman 13, 1895 Vionnaz

Demande de permis de construire : Sanction minime importance

Affectation de la zone : Zone d'habitation à moyenne densité 2 / Entrée en vigueur le 12.06.2002

Autorisation(s) spéciale(s) : Distance à l'alignement

Particularités :

Les plans peuvent être consultés à l'administration communale ou sur demande préalable au service de l'aménagement du territoire.

Les oppositions éventuelles sont à adresser au Conseil communal.

IMPRESSUM

Tirage : 10'500 ex.

Adresse : Bulcom, Place de la Fontaine 1, CP 142, 2034 Peseux

Tél. 032 756 97 93, info@bulcom.ch

Publicité : Sandra Rocha, Tél. 032 756 97 93, annonces@bulcom.ch

Mise en page : Sandra Rocha, Tél. 032 756 97 93, info@bulcom.ch

Rédaction : redaction@bulcom.ch, 076 324 64 50

Responsable communication : Frédéric Huber, Tél. 079 408 56 05, huber@bulcom.ch

Abonnement : 92 francs

Délai pour les textes : mardi 17h

www.messeiller.ch



Cherche correspondant(e) de toute urgence

Vous aimez votre commune et souhaitez en relater les moments forts ? L'actualité vous tient à cœur et vous vous sentez l'âme d'un rédacteur ? Vous êtes peut-être la personne que nous cherchons comme correspondant (e) pour les communes de Cornaux et d'Hauterive. Contactez-nous par téléphone 032 756 97 93 ou par mail à redaction@bulcom.ch

AVIS OFFICIELS des communes

LE LANDERON



BIBLIOTHEQUE DU C2T – VACANCES D'AUTOMNE 2022

Durant les vacances d'automne, la bibliothèque du C2T sera **fermée du lundi 10 octobre au vendredi 14 octobre 2022**.

Réouverture: lundi 17 octobre à 13h30.

Nous vous souhaitons de belles balades en forêt.

Les bibliothécaires

LE LANDERON



HORAIRE SPÉCIAL DE L'ADMINISTRATION COMMUNALE DURANT LES VACANCES D'AUTOMNE

Merci de prendre bonne note de l'horaire spécial d'ouverture des bureaux de l'administration communale durant la période des vacances scolaires, soit **du lundi 3 au vendredi 14 octobre 2022**.

Jours	Matin	Après-midi
Lundi	09h00 – 12h00	Fermé
Mardi	09h00 – 12h00	Fermé
Mercredi	09h00 – 12h00	Fermé
Jeudi	09h00 – 12h00	Fermé
Vendredi	09h00 – 12h00	Fermé

L'administration communale sera atteignable par téléphone aux mêmes horaires (possibilité de prendre rendez-vous en dehors des heures d'ouverture, sur demande).

L'administration communale

HAUTERIVE



AVIS AUX PROPRIÉTAIRES ET GÉRANCES D'IMMEUBLES

Dans le cadre de la crise énergétique et suite aux recommandations du Conseil d'Etat, la commune d'Hauterive a décidé de prendre des mesures en matière d'économies d'énergie afin d'éviter une pénurie énergétique.

Dès lors, **dès le 17 octobre 2022**, l'éclairage public principal sera éteint de 22h00 à 06h00 du matin sur le territoire communal.

Pour compléter l'effort collectif, le Conseil communal vous encourage également à faire preuve d'exemplarité en renonçant à l'illumination de vos locaux communs et des allées de 22h00 à 06h00.

La contribution de tous les acteurs de l'économie et de la société est nécessaire au moment d'affronter une crise énergétique inédite.

Sachant pouvoir compter sur le sens civique de chacun-e, le Conseil communal vous remercie d'avance pour votre précieuse collaboration.

Avec nos salutations les meilleures.

Hauterive, le 7 octobre 2022

HAUTERIVE



FERMETURE DE LA ROUTE DES JARDILLETS EST

Dans le cadre de la crise énergétique et suite aux recommandations du Conseil Nous vous informons que nous devons fermer la route des Jardillets Est du 10 au 14 octobre 2022 en raison de travaux. En effet, la route a été fortement endommagée à la suite de l'événement orageux du mercredi 7 septembre 2022.

Des dégâts importants ont été constatés sur la chaussée et certainement aussi sur l'infrastructure routière (coffre). De ce fait, des travaux urgents seront menés afin de réparer la chaussée, avant l'hiver.

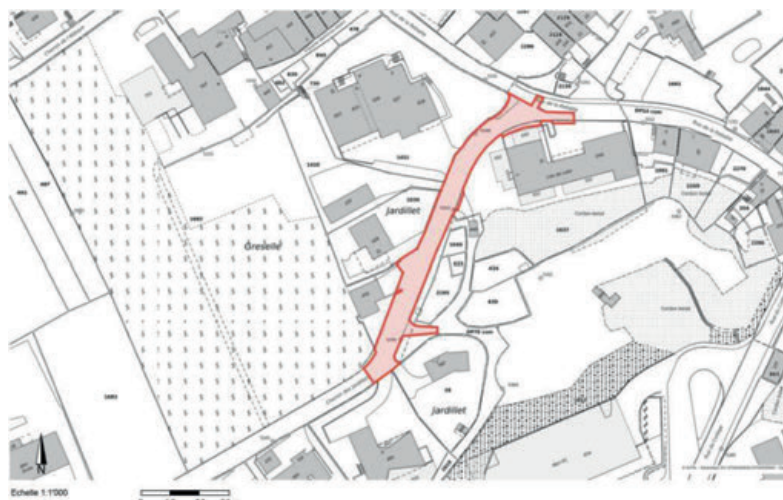
Le fait de devoir procéder à ces travaux imprévus a amené le Conseil communal à se préoccuper également des autres infrastructures existantes.

Un mandat a donc été confié à un bureau d'ingénieur pour étudier l'ensemble des réseaux existants et des infrastructures à prévoir et ainsi examiner dans quelle mesure une adaptation ou une extension de ces derniers doit être envisagée.

Nous remercions la population pour sa compréhension.

Avec nos salutations les meilleures.

Hauterive, le 7 octobre 2022



HAUTERIVE



EXTINCTION DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC ET MESURES D'ÉCONOMIES D'ÉNERGIE

Dans le cadre de la crise énergétique et suite aux recommandations du Conseil d'Etat, la commune d'Hauterive a décidé de prendre des mesures en matière d'économies d'énergie afin d'éviter une pénurie énergétique.

Dès le 17 octobre 2022, l'éclairage public principal sera éteint de 22h00 à 06h00 du matin excepté les passages pour piétons pour des raisons de sécurité. A noter que certains quartiers seront analysés individuellement et que l'intensité de l'éclairage sera diminuée partout où la mesure ne compromet pas la sécurité publique.

Le Conseil communal encourage également les commerces à faire preuve d'exemplarité en renonçant à l'illumination des enseignes de 22h00 à 06h00, ou à défaut à la fermeture du commerce si celui ferme après 22h00. La commune n'utilisera pas d'éclairage de Noël cet hiver.

Différentes mesures seront mises en place immédiatement: la température des locaux communaux sera réduite à 20°C la journée et à 17°C pour la salle de gym. De plus, la température des chauffe-eau sera abaissée à 60°C.

Pour information, une réflexion est également en cours concernant la température de la piscine du Centre sportif.

En outre, la commune encourage l'ensemble de la population à diminuer le nombre d'illuminations de Noël et à s'informer régulièrement sur les différentes possibilités dont chacun-ne dispose afin de réduire sa propre consommation. En effet, chaque geste compte!

Une campagne intéressante du bureau de prévention des accidents (BPA) sur la visibilité est également disponible à l'adresse internet suivante:

<https://www.bfu.ch/fr/le-bpa/campagnes/campagne-visibilite>.

Sachant pouvoir compter sur le sens civique de chacun-ne, le Conseil communal remercie d'avance la population hauterivienne pour sa précieuse collaboration.

Avec nos salutations les meilleures.

Hauterive, le 30 septembre 2022

nextime
bijoux - accessoires

ATELIER SHOWROOM
Place du village à Hauterive
www.nextime.ch

AVIS OFFICIELS des communes

LIGNIÈRES



FERMETURE DU GUICHET DE L'ADMINISTRATION COMMUNALE

Le guichet de l'administration communale sera fermé du :

Mercredi 5 octobre au mardi 11 octobre 2022

Réouverture du guichet à partir du mercredi 12 octobre 2022, selon l'horaire habituel ; soit mardi et jeudi matin de 08h00 à 11h30 et mercredi après-midi de 15h00 à 18h00.

Durant cette période l'administration communale sera atteignable par téléphone du lundi au vendredi de 08h00 à 11h30 et de 14h00 à 17h00 au 032 886 50 30.

LA TÈNE-HAUTERIVE



VOUS AVEZ ÉTÉ AMENDÉ ? COMMENT VOIR ET PAYER MON AMENDE ?

Dès le 17 octobre prochain, les agent·es de sécurité publique disposeront d'un nouveau système électronique de gestion des amendes d'ordre.

Fini le carnet à souches, le fichet orange, le bulletin de versement et l'enveloppe en plastique ; place au code QR et au traitement numérique des contraventions grâce à une application dédiée et à un smartphone.

Cette solution est déjà utilisée dans d'autres communes neuchâteloises et elle simplifie le processus pour l'agent·e de sécurité publique, qui bénéficie d'informations actualisées sur les véhicules et leur propriétaire et qui peut saisir les données rapidement et sans crainte d'erreurs, mais aussi pour la personne contrevenante, qui peut payer son amende en ligne ou attendre 30 jours pour recevoir un bulletin de versement à son domicile.

Cette évolution permet également aux autorités de traiter plus efficacement les problèmes de stationnement, tout en appliquant les principes de proportionnalité et d'égalité de traitement.

Si les codes QR prennent de plus en plus de place dans notre vie, il faut toujours un peu de temps pour s'adapter aux changements – y compris pour les amendes que chacun espère ne pas voir sur son pare-brise.



Comment payer une amende d'ordre contenant un QR-Code ?

Possibilité n°1

Scanner le QR-Code qui se trouve sur l'amende pour connaître le motif de votre amende et procéder au paiement en direct.



Possibilité n°2

Se rendre sur le site www.guichetunique.ch/paiement et introduire la référence web qui se trouve sur l'amende.

Possibilité n°3

Attendre la notification de l'amende ainsi que le bulletin de versement qui sont envoyés au propriétaire du véhicule.

Pour plus d'informations : www.ne.ch/amendes

La Tène, le 28 septembre 2022

LE CONSEIL COMMUNAL

CRESSIER



HORAIRES D'OUVERTURE

En raison **des vacances scolaires**, nous vous informons que les horaires de **tous les services de l'administration communale**

seront les suivants du lundi 3 octobre au vendredi 14 octobre 2022:

	Matin	Après-midi
Lundi	FERMÉ	FERMÉ
Mardi	FERMÉ	FERMÉ
Mercredi	8h00 à 11h45	FERMÉ
Jeudi	8h00 à 11h45	FERMÉ
Vendredi	FERMÉ	14h00 à 16h00

(En cas d'urgence sur le RESEAU D'EAU UNIQUEMENT -> 032 720 20 29)

Les horaires normaux reprendront dès le **lundi 17 octobre 2022**

CRESSIER



ARRÊTÉ

Le Conseil communal de Cressier
vu l'arrêté de convocation des électrices et électeurs pour l'élection complémentaire d'un membre au Conseil communal, du 19 août 2022 ;
considérant qu'un seul candidat figure sur la liste reconnue valable par le Conseil communal ;
vu la loi sur les droits politiques, du 17 octobre 1984 ;

arrête :

Article premier : est élu tacitement au Conseil communal, à compter du 1^{er} janvier 2023 et pour la fin de la législature 2020 – 2024, M. Jérémie Xavier Veillard.

Article 2 ¹Une réclamation contre la présente décision peut être formée auprès de la Chancellerie d'Etat, Château, 2001 Neuchâtel, dans les six jours à compter de la publication du présent arrêté dans la Feuille officielle.

²La réclamation doit être rédigée en deux exemplaires, être signée et indiquer la décision attaquée, les motifs, les conclusions et les moyens de preuve éventuels.

Cressier, le 3 octobre 2022

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL,

le président,
M. Froidevaux

le secrétaire,
J. Boulogne

CORNAUX



HORAIRE VACANCES SCOLAIRES

Horaire réduit : du lundi 3 au vendredi 14 octobre 2022 de 08h30 à 11h30

Horaire normal : dès le lundi 17 octobre 2022

LIVRAISON

À L'EMPORTER

SUR PLACE

Pizza · Pâtes · Burgers
Kebab · Tacos · Salades
Livraison uniquement le soir

RUE DES ST-MARTINS 3
2088 CRESSIER/NE

032 757 61 41

WWW.PIZZATORINO.CH

AVIS OFFICIELS des communes

CORNAUX



AVIS DE TRAVAUX

Fermeture de la rue du Vignoble 27 au chemin des Nagrets (secteur Est) et du chemin des Nagrets à Rue du Vignoble 54 (secteur Ouest)
Prévoir des perturbations du côté Ouest de la Rue du Vignoble.

Les tronçons suivants seront fermés:

- De la rue du Vignoble 27 au chemin des Nagrets, l'accès aux piétons sera garanti et l'accès motorisé condamné. Cela concerne les collecteurs d'eaux usées, d'eaux claires, du chauffage à distance et des batteries électriques. L'avancement des travaux se fera sur une distance d'environ 80m à partir de la Rue du Vignoble 27. L'accès motorisé aux garages et aux places de parc ne sera plus possible pour la Rue du Vignoble 27 et 29. Des perturbations pour la Rue du Vignoble 17A, 17B, 17C, 19, 21, 23, 25, 26, 28, 30 et 34 sont à prévoir.

Depuis le lundi 10 octobre 2022.

- Perturbation depuis la Rue du Vignoble 54 jusqu'au chemin des Nagrets, l'accès motorisé aux habitations sera toujours garanti par la piste de déviation du trafic, sauf celui à Vignoble 64. Cela concerne les collecteurs des eaux usées, d'eaux claires et des batteries électriques.

Depuis le lundi 10 octobre 2022.

En cas de besoin particulier/exceptionnel, l'entreprise de génie civil pourra localement créer des accès aux habitations. Si tel est le cas, nous vous prions de prendre contact avec le bureau Vincent Becker SA afin de trouver des solutions spécifiques à chaque situation.

Numéro de contact 032 724 34 13.

Pour rappel:

Le trafic motorisé sera interdit et l'accès piétonnier sera toujours garanti sur ce tronçon. Des passerelles seront installées pour permettre l'accès aux propriétés privées aux endroits nécessaires.

La zone de stationnement provisoire au chemin des Jardils reste à disposition prioritaire pour les riverains concernés par ces travaux.

Le ramassage des poubelles ne pourra plus se faire au pied de chaque maison ainsi que celui des déchets verts.

Les riverains touchés par le secteur en travaux devront apporter leur poubelle soit à la rue du Vignoble 4 soit à la rue du Vignoble 29.

Les riverains ayant des difficultés pour le transport de leur benne à déchets verts pourront solliciter l'entreprise S. Facchinetti SA pour transporter leur benne au niveau du carrefour de la rue des Fontaines ou au niveau de la rue du Vignoble 29.

Merci pour votre compréhension.

Nous vous demandons de bien vouloir vous conformer à la signalisation qui sera apposée pour la déviation.

Le bureau VBI SA et la commune de Cornaux communiquent chaque semaine dans le Bulcom la planification estimative des travaux.

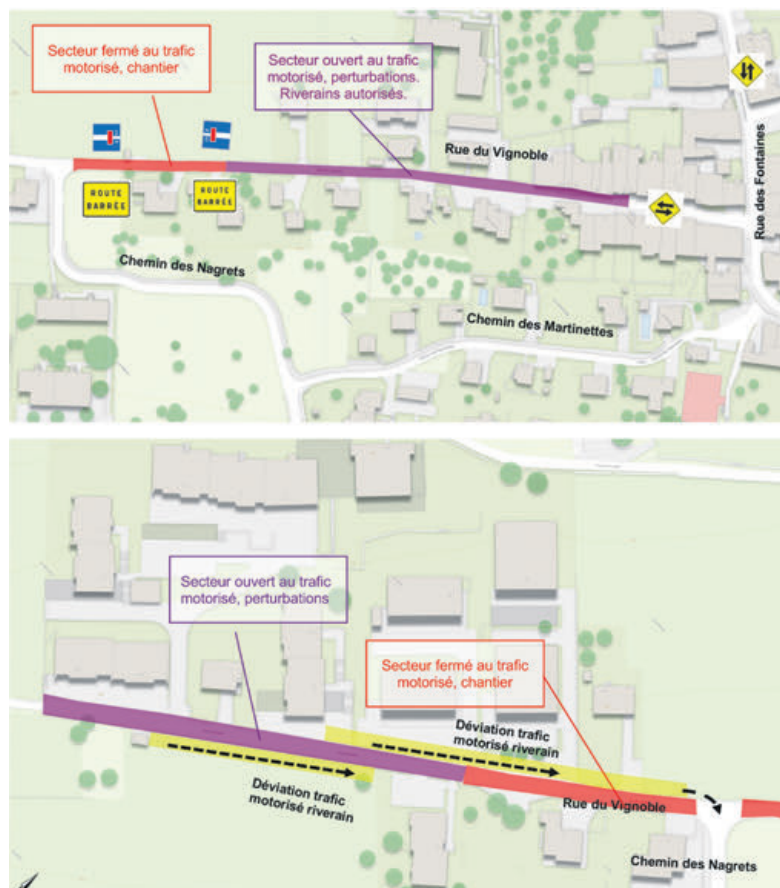
L'avancement étant fortement dépendant de la réalité du terrain, des modifications du planning et du phasage, des travaux restent possibles et envisageables.

Nous vous remercions de votre compréhension pour les désagréments occasionnés par ces travaux et vous invitons à prendre contact avec notre administration communale pour tout renseignement complémentaire au sujet de cette fermeture.

LE CONSEIL COMMUNAL



Travaux depuis le lundi 10 octobre 2022



CORNAUX



TRAVAUX SUR LE CLOS ST-PIERRE A CORNAUX

AVIS DE FERMETURE DE LA ROUTE ET DE DEVIATION DU TRAFIC PIETONNIER

Réaménagement surfacique et renouvellement des services industriels au Clos St-Pierre

Nous vous informons que la route est actuellement fermée au trafic motorisé et qu'à partir du mardi 13 septembre 2022 l'itinéraire à pied sera modifié pendant plusieurs semaines. Cela concernera surtout l'accès à l'école, la boucherie Graf et le transit de piétons.

Nous vous prions de suivre l'itinéraire indiqué à travers le parking Fontaines 10 et à travers la cour de l'école.

Nous vous remercions de votre compréhension pour les désagréments occasionnés par ces travaux et vous invitons à prendre contact avec notre administration communale pour tout renseignement complémentaire au sujet de ces perturbations.

LE CONSEIL COMMUNAL



SOCIÉTÉ ANTIKBIJOUX

achète tout or :

pièces en or ou argent et lingots bancaires

Tous bijoux même cassés et de marque, toutes argenteries.

Toutes pièces de monnaie Suisse avant 1967 à plus de 10% de la valeur. **Pierres précieuses diamants** en tous genres.

Toutes montres bracelet ou poche ou de grandes marques.

Toutes fournitures d'horlogerie

PAIEMENT CASH

ANTI KBIJOUX • 079 129 40 40 • mc1.bir@icloud.com

AVIS OFFICIELS des communes

LA TÈNE



OUVERTURE RÉDUITE DU GUICHET DE L'ADMINISTRATION COMMUNALE

En raison des vacances scolaires d'Automne soit du lundi 3 octobre au vendredi 14 octobre, le guichet de l'administration communale sera ouvert selon l'horaire suivant :

	Matin	Après-midi
Lundi au jeudi	08h30 – 12h00	Fermé ou sur rendez-vous
Vendredi	08h30 – 13h30	Fermé ou sur rendez-vous

Aucune permanence téléphonique n'est assurée durant les après-midis.
L'horaire habituel d'ouverture des guichets reprendra le lundi 17 octobre 2022.

LA TÈNE



ARRÊTÉ ET RÈGLEMENT SOUMIS À RÉFÉRENDUM

L'arrêté et le règlement ci-dessous sont publiés conformément à l'article 129 de la loi sur les droits politiques, du 17 octobre 1984.

Ils peuvent être consultés à l'administration communale.

Séance du Conseil général du 29 septembre 2022.

Intitulé de l'arrêté et du règlement :

- demande de crédit d'étude de 130'000 francs en vue d'une nouvelle infrastructure pour l'accueil extrafamilial, l'enseignement, la ludotène, les associations sportives et non sportives et la réalisation de l'avant-projet « Ma journée à l'école (MAE) »
- adoption du règlement de police (RPol)

Échéance du délai référendaire : Mercredi 16 novembre 2022

LE CONSEIL COMMUNAL

LA TÈNE



ARRÊTÉ DU CONSEIL COMMUNAL CONCERNANT LA CIRCULATION ROUTIÈRE

Le Conseil communal de la commune de La Tène,
Vu la loi fédérale sur la circulation routière, du 19 décembre 1958,
Vu l'ordonnance sur la signalisation routière, du 5 septembre 1979,
Vu la loi sur les routes et voies publiques (LRVP), du 21 janvier 2020, ainsi que son règlement d'exécution (ReLRVP), du 1^{er} avril 2020,

arrête

Vitesse maximale

Art. premier

La vitesse maximale est limitée à 40 km/h (signal 2.30 OSR, « 40 km/h ») sur la route de La Tène.

Abrogation

Art. 2

Les dispositions antérieures contraires au présent arrêté sont abrogées.

Contrevenants

Art. 3

Les contrevenant-e-s au présent arrêté seront puni-e-s conformément à la législation fédérale et cantonale.

La Tène, le 20 septembre 2022

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL

Le président,

D. Rotsch

Neuchâtel, le 28 septembre 2022

L'ingénieur cantonal

Nicolas Merlotti

La présente décision peut faire l'objet d'un recours dans les 30 jours dès la publication dans la Feuille officielle, en deux exemplaires, auprès du Département du développement territorial et de l'environnement, Château, 2000 Neuchâtel. Le recours doit être signé et indiquer la décision attaquée, les motifs, les conclusions et moyens de preuve éventuels. En cas de rejet, même partiel, du recours, des frais de procédure sont généralement mis à la charge de son auteur.

La secrétaire,

V. Dubosson

LA TÈNE



ANNONCE TRAVAUX: RUE DE LA FLEUR-DE-LYS

Nous vous informons que des travaux seront réalisés le **mercredi 12 octobre 2022** sur la rue de la Fleur-de-Lys, sous réserve des conditions météorologiques. A cette occasion, un nouveau revêtement de goudron sera posé, opération qui prendra une journée.

Lors de ces travaux, la circulation sera régulée par des agents de sécurité sur les tronçons indiqués sur le plan ci-dessous. En raison de cette intervention, l'accès de la rue En Pellu sera fermé au niveau de son intersection avec la rue de la Fleur-de-Lys. En conséquence, les résident-e-s seront autorisé-e-s à accéder à leur domicile depuis la route de Bellevue.

Nous vous remercions d'avance de votre compréhension.

La Tène, le 4 octobre 2022

L'administration communale



LA TÈNE



ARRÊTÉ DU CONSEIL COMMUNAL CONCERNANT L'OUVERTURE NOCTURNE DES COMMERCES EN 2022

Le Conseil communal,
Vu la loi sur les heures d'ouverture des commerces, du 19 février 2013,
Vu la requête de l'enseigne, du 6 juillet 2022,
Vu le préavis positif du syndicat UNIA, du 14 septembre 2022,
Sur la proposition du conseiller communal en charge du dicastère Ordre et sécurité publique,

arrête

Ouverture nocturne **Article premier**

Les commerces de la commune de La Tène peuvent demeurer ouverts :

- le vendredi 25 novembre 2022 jusqu'à 21 h 00
- le vendredi 23 décembre 2022 jusqu'à 21 h 00

Dispositions légales et conventionnelles

Art. 2

Les dispositions prévues par la loi fédérale sur le travail, la loi sur la police du commerce et les accords passés entre les associations professionnelles sont applicables s'agissant des compensations accordées au personnel concerné.

Entrée en vigueur

Art. 3

Le présent arrêté entre en vigueur immédiatement.

La Tène, le 26 septembre 2022

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL

Le président,

D. Rotsch

La secrétaire,

V. Dubosson

AVIS OFFICIELS des communes

LA TÈNE ACTIONS POUR LE CLIMAT

Une poignée de douche permet non seulement d'économiser de l'eau (jusqu'à 50%), mais aussi de l'énergie. La commune de La Tène lance une action de promotion pour des poignées de douche économiques. Pour profiter de cette action, il suffit de passer au guichet communal (Auguste-Bachelin 4 à Marin) pour retirer une poignée de douche de classe énergétique A au prix de 7 francs.

**Offre valable uniquement en octobre et dans la limite des stocks disponible.
Une seule poignée par ménage.**

La Tène, le 4.10.2022

LE CONSEIL COMMUNAL



Se doucher en classe A
**Economies de
11'000**
litres d'eau par an
pour un ménage de 2 personnes

LA TÈNE



CRISE ÉNERGÉTIQUE: MESURES

Face à la crise énergétique actuelle, le Conseil communal a élaboré un plan d'action dans le but de réduire la consommation en énergie, en accord avec les dix mesures et recommandations émises par le Conseil d'Etat.

Les mesures suivantes ont alors été prises:

- remplacement de luminaires énergivores par des lampes LED avec système de détection pour l'éclairage extérieur de différents bâtiments
- réduction du chauffage dans les locaux administratifs
- extinction des illuminations en façade du Vieux-Collège et du Petit Four de Wavre
- extinction des luminaires de la cour des écoles et de la bibliothèque

Concernant l'éclairage public, il existe deux possibilités: une extinction nocturne ou l'installation de détection automatique. Le choix s'est porté sur la seconde solution car elle permet une économie d'énergie, tout en respectant les normes d'éclairage des routes et passages piétons. Elle assure aussi un sentiment de sécurité pour les usagers du domaine public.

Dès ce jour, une réduction de l'éclairage des zones équipées de capteur de détection est en œuvre, soit une baisse de l'intensité voire une extinction en l'absence de passage. Les rues de la Brévarderie et du Champ des Piécettes sont déjà munies de cette technologie. A l'avenir, l'ensemble du réseau de l'éclairage public sera pourvu d'un tel système permettant d'adapter les réglages aux besoins et situations. Ce projet fera l'objet d'une demande de crédit lors de la séance du Conseil général du 10 novembre prochain et pourrait être réalisé dans le premier trimestre de l'année 2023.

La Tène, le 4 octobre 2022

L'administration communale

LA TÈNE



AVIS D'ENQUÊTE

L'enquête publique est ouverte du 07.10.22 au 07.11.22 Publication FAO n° 40

Dossier SATAC n° 114601

Parcelle(s) et coordonnées: 2961,4311 - Marin - Epagnier; 1206418/2567011

Situation: Les Couviers; Rue des Couviers 10

Description de l'ouvrage: Pose d'une voile saisonnière de 33,6m²

Requérant(s): Structure d'accueil Les Moussaillons, 2074 Marin-Epagnier

Auteur(s) des plans:

Demande de permis de construire: Sanction minime importance

Affectation de la zone: Zone d'habitation à moyenne densité / Compétence Communale / Entrée en vigueur le 28.05.2018

Autorisation(s) spéciale(s):

Particularités: Zone à bâtir: Zone d'habitation à moyenne densité / Compétence Communale / Entrée en vigueur le 28.05.2018

Les plans peuvent être consultés à l'administration communale. Les oppositions éventuelles sont à adresser au Conseil communal.

SAINT-BLAISE



AVIS D'ENQUÊTE

L'enquête publique est ouverte du 07.10.22 au 07.11.22 Publication FAO n° 40

Dossier SATAC n° 114619

Parcelle(s) et coordonnées: 2746 - Saint-Blaise; 1207215/2565979

Situation: Saint-Blaise; Chemin de Bregot 2

Description de l'ouvrage: Démontage de l'ancien producteur de chaleur à mazout et installation d'une pompe à chaleur air/eau

Requérant(s): France Laure Combépine, 2072 Saint-Blaise

Auteur(s) des plans:

Demande de permis de construire: Sanction minime importance

Affectation de la zone: Zone d'habitation à faible densité 1 / Entrée en vigueur le 12.12.2001; Zone agricole / Entrée en vigueur le 12.12.2001; Zone à protéger 2 / Entrée en vigueur le 12.12.2001

Autorisation(s) spéciale(s): Art. 24 LAT; Secteur S2el; Distance à l'axe d'une route communale; Distance à la forêt

Particularités:

Les plans peuvent être consultés à l'administration communale ou sur demande préalable au service de l'aménagement du territoire.

Les oppositions éventuelles sont à adresser au Conseil communal.

SAINT-BLAISE



AVIS D'ENQUÊTE

L'enquête publique est ouverte du 07.10.22 au 07.11.22 Publication FAO n° 40

Dossier SATAC n° 114540

Parcelle(s) et coordonnées: 2526 - Saint-Blaise; 1206969/2565508

Situation: Les Lavannes; Rue de Neuchâtel 5

Description de l'ouvrage: Création d'un balcon et modifications de fenêtres de toiture

Requérant(s): Hans Dietrich Schmid, 2000 Neuchâtel

Auteur(s) des plans: Mikael Monteserin Schwab System, John Schwab SA, Platanenstrasse 7, 3236 Gampelen

Demande de permis de construire: Sanction définitive

Affectation de la zone: Zone d'habitation à forte densité / Entrée en vigueur le 12.12.2001

Autorisation(s) spéciale(s):

Particularités:

Les plans peuvent être consultés à l'administration communale ou sur demande préalable au service de l'aménagement du territoire.

Les oppositions éventuelles sont à adresser au Conseil communal.



CONFÉRENCE NUTRITION « LES BASES »

JEUDI 20 OCTOBRE À 18H30

SUR INSCRIPTION

20.-/PERSONNE

Rue des Bourguillards 7, 2072 St-Blaise
contact@centre-holys.ch
032 544 67 63
www.centre-holys.ch



LA NEUVEVILLE

Au programme!

ciné 2520
Association du Cinéma de La Neuveville
www.cine2520.ch

Revoir Paris

Drame de Alice Winocour,
avec Virginie Efira, Benoît Magimel, Grégoire Colin



A Paris, Mia est prise dans un attentat dans une brasserie. Trois mois plus tard, alors qu'elle n'a toujours pas réussi à reprendre le cours de sa vie et qu'elle ne se rappelle de l'évènement que par bribes, elle décide d'enquêter dans sa mémoire pour retrouver le chemin d'un bonheur possible.

Sa. 8, Dim. 9 et Mer. 12 à 20h30 et Dim. 16 à 17h - VF
12 ans - 1h45 - France

Krypto et les super-animaux

Animation de Sam Levine



Krypto le superchien et Superman sont deux amis inséparables : ils possèdent les mêmes superpouvoirs pour combattre, côte à côte, la criminalité qui sévit à Metropolis. Lorsque Superman et les autres membres de la Justice League sont kidnappés, Krypto doit convaincre sa bande de joyeux lurons – Ace le chien, PB, le cochon bedonnant, Merton la tortue et Chip l'écureuil – de bien contrôler leurs tout nouveaux pouvoirs pour sauver les super-héros.

SA 8 et Di 9 oct. à 14h30 - VF
8 ans - 1h50 - USA

Don't worry Darling

Thriller de et avec Olivia Wilde,
Florence Pugh, Chris Pine, Harry Styles

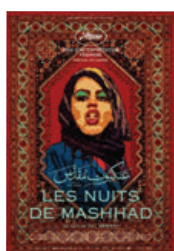


Alice et Jack font partie des habitants de la communauté utopique de Victory, une cité expérimentale d'entreprises où vivent avec leurs familles les collaborateurs du projet top secret Victory. La vie est parfaite, car l'entreprise lit tous les désirs des habitants dans leurs yeux. Mais des ombres commencent à planer sur cette vie idyllique.

VE 7, SA 15, DI 16 oct. à 20h30
VF - 2h03 - USA

Les nuits de Mashhad

Thriller d'Ali Abbasi,
avec Zar Amir Ebrahimi, Mehdi Bajestani



Iran 2001, une journaliste de Téhéran plonge dans les faubourgs les plus mal famés de la ville sainte de Mashhad pour enquêter sur une série de féminicides. Elle s'aperçoit que les autorités ne sont pas pressées de voir l'affaire résolue. Ces crimes seraient l'œuvre d'un seul homme, qui prétend purifier la ville de ses péchés, en s'attaquant aux prostituées.

DI 9 oct. à 17h, MA 11, VE 14 oct. à 20h30
VO st fr/all - 16 (16) ans - 1h56 - DK

SAINT-BLAISE

Sortie 75^e anniversaire
de Gym Tonic de St-Blaise

En ce jour gris et pluvieux du 1^{er} octobre, le cœur gonflé de joie, les dames de Gym Tonic se retrouvent à la gare BLS pour la course du 75^{ème} anniversaire de la société.

Nous partons en direction de Berne avec un changement de train en direction d'Interlaken. Là, le bateau nous attend pour une balade sur le lac de Brienz jusqu'à Giessbach. Nous imaginons un panorama superbe : les flans escarpés des montagnes entourant ce lac magnifique aux couleurs changeantes. Aujourd'hui, le gris domine mais qu'est-ce que ça doit être beau par un jour ensoleillé d'automne!!

La bonne humeur règne malgré tout et nous débarquons à Giessbach. Un abri semble nous attendre et nous en profitons pour déboucher quelques bouteilles de vin de St-Blaise et lever nos verres à la santé de toutes.

Requiquées par cet apéro, nous nous dirigeons vers le Grand Hôtel, à pied pour certaines, en funiculaire (le plus vieux d'Europe, datant de 1879) pour d'autres. Ce bâtiment, à l'abandon dans les années 1980 et promis à la démolition, a été racheté par Franz Weber ; grâce à une collecte nationale ; il a créé une fondation, Giessbach au peuple suisse, afin de restaurer l'édifice et assurer sa pérennité. Dans ce cadre splendide, nous dégustons un bon repas suivi d'un café avec mignardises. Le temps reste maussade mais certaines d'entre nous montent admirer l'hôtel depuis la cascade, puis un peu plus haut, nous passons derrière la chute d'eau où nous ressentons la puissance de l'eau dans un bruit assourdissant.

Mais il est déjà l'heure de quitter ce lieu pittoresque pour reprendre le bateau pour Brienz puis le train qui nous ramènera à St-Blaise en début de soirée.

Nous avons dignement fêté notre 75^{ème} anniversaire et nous nous réjouissons de vous retrouver pour notre prochain jubilé.

Merci à toutes et à bientôt.

Le comité de Gym Tonic



margot mazout

mazout | essence | diesel 0800 844 644

SAINT-BLAISE

Inauguration du Street Workout et Fitness urbain Faire bouger



Mélangant figures de force, de souplesse, d'équilibre et d'agilité, le street workout est une pratique sportive entre la gymnastique et la musculation qui s'est rapidement répandue dans le monde. Saint-Blaise n'est pas en reste dans ce domaine: en juin 2021, le Conseil général avait décidé de réaliser un fitness urbain au port. Il a été inauguré vendredi 30 septembre passé.

Implanté à côté du terrain de beach-volley sur la trémie de l'A 5, le projet a pris naissance il y a quatre ans. «Le chemin a été assez long pour arriver à sa réalisation: demandes d'autorisations diverses, passage dans les commissions, permis de construire» a déclaré Pierre Schmid, président de commune, en charge de la culture, des loisirs et des sports.

Il ajouta: «Ce nouveau fitness urbain et street workout est utilisé tous les jours et sa fréquentation est réjouissante. Beaucoup de sympathiques messages et de remerciements nous sont parvenus. D'autres communes du Littoral neuchâtelois sont intéressées par notre réalisation.»

Le fitness a été construit par l'entreprise Proxylon, du Landeron. L'administration communale et les services communaux y ont apporté leur collaboration.

Lors de l'inauguration, des démonstrations époustouflantes effectuées par les membres de l'Association Neuchâtel Street Workout, complétées par de l'acroyoga, ont été fortement applaudies.

Plusieurs entités sont attachées, d'une manière ou d'une autre, à cette nouvelle infrastructure: le Neuchâtel Street Workout, la Gym Dames de Saint-Blaise, Holys, le nouveau Centre de prévention et de santé.

Et Pierre Schmid de dire: «Au nom du Conseil communal, je suis tellement heureux que nous puissions tous marquer le coup avec l'inauguration de ce nouveau fitness urbain et street workout.»

Un mot qui a son égal en français: la callisthénie... pour celles et ceux qui l'ignoraient!

SAINT-BLAISE

Dernières prises des Pêcheurs du Bas-Lac Le plus gros brochet de la saison

Par une bonne bise, cinq membres de la Société des pêcheurs à la traîne du Bas-Lac ont pris part, dimanche 2 octobre, au dernier concours de la saison. La pêche fut féconde: 14 brochets ont mordu à leurs lignes.

Denis Demange a attrapé 7 brochets, 23'849 grammes; Yves-André Zimmermann, 2 brochets, 5'690 grammes; Martin Greber, 3 brochets, 4'550 grammes; Christian Dubois, 1 brochet, 2530 grammes et François Gehrig, 1 brochet 1'250 grammes.

La balance affichait 10'750 grammes pour le plus gros brochet pris par Denis Demange (photo): la palme pour la saison 2022.

CZ



**Découvrez votre nouveau
salon de coiffure à St-Blaise**

Horaire du mardi au vendredi 9h à 18h
Horaire samedi de 8h à 12h

Rue de Vignier 1 - 2072 Saint-Blaise
032 753 14 12

LA TÈNE

Le chauffage à distance arrivera à La Tène



Les intervenants ont-ils su convaincre l'auditoire ?

Plus de 300 personnes ont rempli l'Espace Perrier ce dernier jeudi pour répondre à l'invitation de l'exécutif communal laténien. Celui-ci, par les voix de Daniel Rotsch et Martin Eugster, tenait à informer la population de l'avancée des travaux concernant le projet d'installation d'un chauffage à distance (CAD) sur une partie du territoire communal.

Daniel Rotsch, dans sa présentation, a expliqué le pourquoi du projet, sa vision et ses lignes directrices. Il a relevé que La Tène avait déjà entrepris des réflexions concernant la gestion de l'énergie par un **plan communal des énergies**, la réduction d'émission de CO₂ et la protection du climat. Parmi ces réflexions se trouve la création et le développement d'un réseau du chauffage à distance. Il a ensuite détaillé le plan communal des énergies: le monitoring et les éventuelles corrections, le renforcement de l'efficacité énergétique des bâtiments communaux, la production et la promotion d'énergie renouvelable au sein de la commune, la mise en place d'un suivi et d'une communication de la situation énergétique de La Tène.

Le canton de Neuchâtel par le SENE suit le projet

La parole est ensuite donnée à Marc-Henri Schaffter du service de l'énergie et de l'environnement (SENE) qui a développé les exigences et les subventions énergétiques lors d'un changement de chauffage. Sa présentation très complète et très technique a permis à l'auditoire de découvrir le cheminement qui sera le sien s'il désire (ou s'il doit) remplacer sa production de chaleur. Sa présentation est à lire sous https://www.ne.ch/autorites/DDTE/SENE/energie/Documents/Conf%20A9rences/2022_09_27_CAD_Entre2Lacs_La%20T%C3%A8ne.pdf

Un CAD: qu'est-ce en fait ?

On peut se représenter un chauffage à distance et son réseau de chaleur comme un immense chauffage central, avec deux conduites «aller et retour» enterrées et bien isolées, dont les bâtiments sont les radiateurs.

L'immeuble ou la maison individuelle relié-e-s au réseau de chaleur à distance n'a besoin ni de chaudière, ni de cheminée, ni de citerne: les conduites souterraines lui amènent directement de l'eau très chaude (de 60 à 135°C et jusqu'à une pression de 15 bars, suivant les réseaux). Sauf dans les tout petits réseaux, le bâtiment n'utilise pas directement l'eau chaude que lui amène la canalisation; il est équipé d'un échangeur relié à son propre circuit de radiateurs (ou de chauffage par le sol) et d'eau

chaude sanitaire. La facturation se fait sur la base d'un compteur de chaleur et d'un contrat qui lie le propriétaire du bâtiment, pendant plusieurs années, à l'organisme qui gère le réseau. Un tel réseau peut être alimenté par une usine d'incinération des ordures ménagères, une grande chaudière à bois, une centrale de couplage chaleur-force (CCF) alimentée au gaz naturel/biogaz ou au bois, un site industriel qui a des rejets de chaleur à valoriser, etc.

Le groupe E, initiateur et chef de projet

Il incombait ensuite au groupe E de présenter le projet de CAD dans l'entre-deux-lacs. John Rosengren, chargé du développement d'affaires à E, a d'abord présenté son entreprise avant de développer le projet CAD E2L. L'idée de départ était de récupérer la chaleur fatale (on appelle énergies fatales toutes les énergies qu'on considère perdues si on ne les utilise pas au moment où elles sont disponibles. Il s'agit par exemple des énergies résiduelles produites lors de processus industriels) de l'entreprise VARO à Cressier. Après les communes de Cressier et Cornaux, le groupe E a jugé opportun de prolonger ce CAD à la commune de La Tène (Marin dans un premier temps). Le projet, estimé à un investissement de quelque 80 millions de francs, est basé sur du contracting, ce qui permet aux communes intéressées de se lier à celui-ci par contrat. Ce contrat implique que les investissements, l'exploitation, l'entretien sont faits par E, ainsi qu'une prise de risque financière restreinte pour la commune et ses habitant-e-s.

Laurent Galley, conseiller clients, a pris ensuite la parole. Il sera le démarcheur qui visitera toute personne intéressée par le CAD. Il a détaillé les étapes d'installation, les travaux que cela impliquera. Il a continué en expliquant la tarification prévue: une taxe unique lors du raccordement, une taxe constante qui couvrira la production et l'acheminement et une taxe variable selon la consommation et les différentes indexations. Il a fini son exposé en démontrant la différence de prix entre une installation actuelle (gaz ou mazout) avec la solution proposée. Il semblerait (selon les calculs de E) que le CAD serait un tout petit peu meilleur marché.

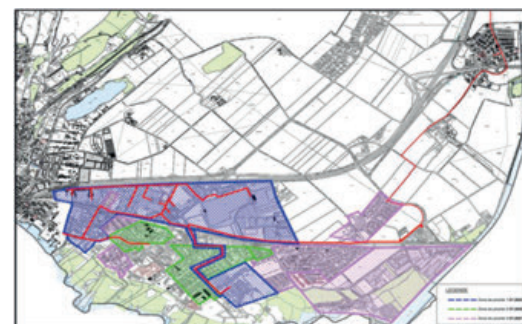
Steve Marchesi, conducteur de travaux chez E, a clôt la partie présentation en faisant un état de la situation en ce qui concerne les travaux de raccordement. Le projet est en bonne voie



L'espace était plein pour cette séance d'information

à Cornaux et Cressier pour une mise en service en 2023. Pour la Tène, le projet en est à ses balbutiements: la mise à l'enquête est prévue pour fin 2023, la construction entre 2024 et 2025, année qui verra ainsi la fourniture de chaleur aux premiers contractuels. Il a présenté toutefois le plan de situation imaginé dans la première phase pour La Tène:

Beaucoup de questions intéressantes



Il incombait ensuite à Martin Eugster de jouer le modérateur entre le public appelé à poser les questions et aux intervenants pour répondre d'une manière condensée aux nombreuses questions posées. Un auditeur s'est inquiété qu'aucun appel d'offre n'ait été lancé. E a répondu qu'appel d'offre il y a eu mais avec Cornaux. Il a relevé que les villages de Thielle et de Wavre ne sont pas intégrés au projet (en tout cas dans la partie présentée). Il s'est inquiété que l'énergie fatale fasse partie des énergies renouvelables. E a répondu que cette énergie était perdue et qu'il était plus intelligent d'utiliser cette énergie fatale tant que l'émetteur de celle-ci est en activité. Comme plusieurs habitant-e-s de Thielle et de Wavre, un citoyen s'est inquiété de l'absence de ces deux villages dans le projet. E a répondu que pour que ce projet onéreux soit rentable il faut qu'il y ait une certaine densité d'habitations (donc de potentiels clients) pour amortir l'investissement important fait par E. Il est clair que si financièrement c'est intéressant, il n'y a aucune restriction à ce que les villages «à basse densité» ne soient pas intégrés au CAD. Un autre citoyen s'est inquiété de ce qui se passera lorsque l'entreprise VARO arrêtera ses activités pour une révision ou l'entretien de ses installations. Le problème a été pris en compte car le projet prévoit que la chaleur viendra à 90% de cette énergie fatale et les 10% restants seront assurés par l'utilisation d'une autre source de chaleur (actuellement du gaz). Que se passerait-il si l'entreprise VARO fermait définitivement ses portes? Le plan B existe: il y a d'autres entreprises dans l'entre-deux-lacs qui rejettent de la chaleur et que, au fil du temps et de son extension, d'autres centrales productrices de chaleur peuvent s'y ajouter ou remplacer les centrales existantes. Quelqu'un s'est inquiété de savoir si E achetait cette chaleur à VARO. La réponse fut non: actuellement cette chaleur est cédée gratuitement à E.



Le futur naît de bonnes idées.
L'Audi RS e-tron GT entièrement électrique.



Future is an attitude

Découvrez-la

Audi RS e-tron GT, 598 ch, 24,2 kWh/100 km, 0 g CO₂/km, Cat.: A.

SENN
Automobiles SA

Automobiles Senn SA

Pierre-à-Mazel 25, 2000 Neuchâtel
Tél. 032 723 97 97, www.sennautos.ch



LE LANDERON

Assemblée générale de l'Union des Sociétés Locales Le Landeron (USLL)

Mercredi de la semaine dernière, les représentants des sociétés locales se retrouvaient en assemblée générale de l'USLL.

Suite aux salutations d'usage, suivies de l'appel et de l'acceptation du procès-verbal, l'assemblée pouvait passer aux discussions concernant les divers points à l'ordre du jour.

Rapport de la présidente

Fabienne Spring, présidente, remercie les délégués des sociétés locales pour leur présence.

Elle souligne que, après deux années compliquées, les sociétés peuvent enfin reprendre leurs activités, un plus pour le village et elle les remercie pour leur engagement. Elle espère que les activités de chacun pourront à nouveau se dérouler normalement et elle leur souhaite un bon succès pour l'avenir.

Comptes 2021-2022

Claude Perrenoud, caissière, donne le détail des comptes de pertes et profits et du bilan en soulignant que, cette année, ils présentent un petit bénéfice. Après avoir entendu le rapport des vérificateurs de comptes, ces derniers sont adoptés à l'unanimité.

Admission

Le Conseil d'Événements Scolaires Communal (CESC) ayant fait une demande d'admission, celle-ci est acceptée par l'assemblée.

Nominations statutaires

Isabelle Albano souhaitant rejoindre les membres du comité, c'est par applaudissements que cette demande est acceptée.

Le comité est composé de Fabienne Spring, présidente - Marie-Christine Wattrelos, vice-présidente - Nicole Jakob, secrétaire et Claude Perrenoud, caissière. Cette dernière souhaite mettre un terme à son mandat après vingt et un ans de présence au comité. Elle restera cependant à disposition jusqu'à la nomination de son remplaçant. Le comité est ensuite reconduit dans ses fonctions par applaudissements.

Matériel, vaisselle réutilisable

La nouvelle réglementation relative à l'utilisation de la vaisselle lors des fêtes et activités oblige les sociétés à se pencher sur cette question.

Les membres ont ainsi entamé un débat en se posant de nombreuses questions quant à la manière de résoudre cette question. Suite aux discussions et nombreuses interrogations, l'assemblée décide de créer un groupe de travail chargé d'empoigner le problème afin de trouver des solutions pour répondre à cette nouvelle réglementation.

Animation villageoise

Cet événement local est à nouveau agendé pour cette année les 14, 15 et 16 décembre. Il est rappelé que c'est un investissement important pour la Commune qui met des cabanes et des infrastructures à disposition de l'USLL.

Divers

M^{me} Maura Bottinelli, conseillère communale lance un appel aux sociétés les engageant à participer à une séance informelle d'accueil des nouveaux arrivants, réception organisée par le groupe ANA (accueil des nouveaux arrivants). Cette demande vise à dynamiser cet accueil avec une présentation des activités des sociétés intéressées.

Promotion de la santé de l'Entre-Deux-lacs. Cet organisme dispose de fonds pour promouvoir la santé. Si les sociétés ont un projet ou une action spéciale allant dans le sens de la promotion de la santé, elles peuvent les déposer auprès de cette instance. Une analyse déterminera la participation éventuelle de cet organisme aux projets.

La séance se termine autour du verre de l'amitié offert par la commune, agrémenté d'une petite agape préparée par l'USLL.

CP

LA TÈNE

Un repas en bonne compagnie: cela vous tente?

Après une interruption due au COVID, le traditionnel repas du mardi reprend ses droits.

Mais de quoi s'agit-il en fait? Une fois par mois, des bénévoles préparent un repas complet (entrée, plat, dessert) et vous le proposent pour la modique somme de 12 francs.

Pourquoi vous direz-vous peut-être? Simplement pour partager un repas en bonne compagnie, pour lier de nouvelles connaissances, pour rompre un peu de solitude, pour ne pas toucher les casseroles une fois par mois: aucune raison particulière en fait.

Vous êtes intéressé-e-s? Il suffit de s'inscrire auprès de Françoise Messerli par téléphone (077 415 83 82) ou par courriel (efmesserli@hotmail.com) jusqu'au lundi précédant le repas avant 12 heures.

Pour l'instant la cure protestante de Marin met à disposition la salle à manger. Le repas est ouvert à tout le monde. Il n'y a rien de religieux, politique, sexiste ou encore commercial derrière ce rendez-vous mensuel, rien que des êtres humains qui veulent communiquer.

Les cuisiniers et cuisinières ne sont pas rémunéré-e-s et s'activent au fourneau pour faire plaisir aux convives. A ce sujet, si vous vous sentez l'âme d'un marmiton, l'équipe de cuisine vous accueille les bras ouverts.

Alors vous êtes les bienvenu-e-s à la rue de Foinreuse 6 les mardis

18 octobre 2022	17 janvier 2023
15 novembre 2022	21 février 2023
20 décembre 2022	21 mars 2023
	25 avril 2023

DJ

Exposition Art'Emotions
du 14 au 23 octobre 2022
Maison Vallier à Cressier

Gabrielle

La Fleur (Fiorella Moser)

Ariane Schmied

Laure Grandjean

Martine Bollo

Sandra Di Marco

Nadia Terés

Horaires : lu-ve 14h00-19h00
sa-di 11h00-18h00

Vernissage le 14 octobre 2022 à 18h00

NEUCHÂTEL – ORDIFUTÉ, L'INFORMATICIEN AUX PETITS SOINS

Ordifuté informatique Sàrl, un service informatique sûr et efficace



Fondée fin 1999 pour offrir une assistance aux utilisateurs dans un monde où l'informatique commençait à se démocratiser, Ordifuté a su tirer son épingle du jeu en s'adaptant à ce monde en perpétuelle transformation.

«Notre mission est de vous permettre de travailler de façon sûre et efficace avec votre informatique sans avoir à vous préoccuper de technique, car ça, c'est notre affaire. Nous sommes aujourd'hui à la pointe des technologies numériques, de la digitalisation et du cloud», explique le directeur Christian Studer. Ce passionné d'informatique a d'abord fait carrière dans les télécommunications. «Lorsque les centraux téléphoniques sont devenus numériques, j'ai dû apprendre à me servir d'un ordinateur et ça m'a tout de suite passionné.»

D'abord en autodidacte, Christian Studer, déjà reconnu par son entourage comme le spécialiste informatique à consulter au besoin, a décidé de se lancer comme indépendant, proposant installation, dépannage et support aux utilisateurs. «Ensuite j'ai suivi un cursus standard et obtenu les certifications nécessaires à une telle activité.» Pour Ordifuté l'essentiel est d'assurer la gestion efficace et surtout sécurisée de l'infrastructure informatique.



«Nous nous occupons généralement de petites PME, de professions libérales et de particuliers. Nous apportons ce que le service informatique de grande entreprise assure. Il existe aujourd'hui des outils efficaces pour toutes les tailles d'entreprises, même si elle ne comporte qu'un seul poste. Nous faisons en sorte que tout fonctionne, et en cas d'urgence, nous intervenons rapidement pour résoudre les problèmes».

Mises à jour, sauvegardes, gestion d'accès, renouvellement du matériel ou des logiciels, Ordifuté assure la maintenance informatique et vous décharge ainsi de tous les tracas que vous pourriez rencontrer dans ce domaine.

«J'aime bien me comparer à un maître d'auto-école. Je mets tout en œuvre pour que mes clients disposent d'un bon véhicule et sachent s'en servir, ça leur évite de passer par la case accident, puis carrosserie», sourit-il encore. Grâce à Ordifuté, vous vous assurez ainsi que votre informatique fonctionne dans les meilleures conditions et en toute sécurité. Un point essentiel pour Christian Studer, qui ne tergiverse pas à ce sujet. «Nos clients traitent souvent de données sensibles et grâce à nos outils, ils sont protégés d'une perte de données ou d'un piratage informatique.»

Gérer le parc informatique de votre PME est devenu un casse-tête? Votre réseau familial est surchargé? Votre ordinateur est lent, plante souvent ou tombe en panne? C'est le moment de contacter Ordifuté pour trouver une solution adéquate et durable.

CS



01101100
01101100
1001000?
01000101
11010001
11011111

ORDIFUTÉ

INFORMATIQUE SARL

Maintenance · Dépannage · Conseil
Depuis 1999

Christian Studer
info@ordifute.ch

www.ordifute.ch
032 846 13 40

CRESSIER

Plus belle la vie... avec le retour de Seul en Scène!

Arrive l'heure des retrouvailles, des émotions à partager, Seul en Scène revient de plus belle avec une programmation exceptionnelle!

Offrir des moments rares, une autre expérience basée sur la proximité et l'émotion, jouer dans la diversité, caractérisent Seul en Scène. Annoncer Heather Nova la chanteuse des Bermudes, Félix Rabin au talent précoce, Alain Monney et sa poésie, en plus d'un spectacle pour enfants, il y a de quoi passer une soirée pas comme les autres! Attendez-vous au frisson d'un nouveau rendez-vous avec le public et avec l'équipe de Seul en Scène. Seront là pour vous:

Haether Nova – En tournée au rythme de son nouvel album de reprises, «Other Shores» composé de ses propres versions et de certains classiques bien connus, ou à découvrir. La musicienne des Bermudes ne fait que deux haltes

en Suisse dont l'une à Cressier pour le public de Seul en Scène. Depuis ses débuts en 1990, elle a composé plus de 120 chansons et vendu plus de 2 millions d'albums. En y glissant sa propre émotion Haether Nova aime présenter, sous une forme nouvelle, brute et intime, les airs des autres auteurs.

Alain Monney – Sans n'avoir jamais délaissé ni les mots ni la musique, ce vétéran magnifique est remonté sur les planches avec ses guitares en 2021 à la suite d'un concours de circonstances. A l'image des paysages qu'il traverse, il laisse à ses chansons le soin de faire découvrir leur propre itinéraire; sinueux, insolite ou escarpé...on y retrouve des traces d'humour très classe, des rencontres anciennes ou futures, du son chic, du tumulte, des caresses.

Félix Rabin – C'était écrit à quelque part, Seul

en Scène se devait d'accueillir l'enfant prodige du rock neuchâtelois. D'apparence sage, introverti et solitaire, Félix Rabin dissimule une authentique frénésie transmise par les vibrations de ses cordes, nourrie par son audace, sublimée par son talent. Son univers musical naît d'une tension entre la flamboyance scénique du guitar hero et la solitude mélancolique du songwriter. Marqué par l'influence d'un Gary Clark Jr ou d'un John Mayer, le guitariste s'exprime pleinement dans un pop-rock mâtiné de blues et d'accents funk qui trouvent leur origine dans les frasques des icônes des sixties et des seventies.

On y est presque, hâtez-vous de vous inscrire via le site www.seulenscene.ch

GC



Centre service machines à coudre
Nähmaschinen Service Center
Centro servizio macchine da cucire

Kappelenstrasse 26 | 3270 Aarberg | T 032 392 41 73
www.delmonte-aarberg.ch



Laissez-vous inspirer par notre vaste assortiment

PORTE OUVERTE à Aarberg



Réductions sensationnelles sur les machines à coudre, à broder, surjeteuses et machines de recouvrement

(jusqu'à épuisement de stock)

Profitez de nos soldes sur nos tissus printemps/été et de notre coin « bonnes affaires »

Jeudi 13 octobre 2022	9.00 - 18.30 h
Vendredi 14 octobre 2022	9.00 - 18.30 h
Samedi 15 octobre 2022	9.00 - 15.00 h
Dimanche 16 octobre 2022	10.00 - 15.00 h



Bénéficier d'un cadeau suite à votre achat.

Plus d'infos sous www.delmonte-aarberg.ch

En cas de petite faim, le boucher du village sera sur place.



A votre service!

Tecaro Maîtrise fédérale Sanitaire
Chauffage

0848 000 105 www.tecaro.ch

LA NEUVEVILLE

« Dis-moi ton secret »

Le Ciné2520 accueille, le mardi 18 octobre, la réalisatrice du plateau de Diesse Leïla Thévoz qui présente une nouvelle fois son premier documentaire « Dis-moi ton secret ».

Ce documentaire empreint d'une grande sensibilité dévoile la pratique de quelques guérisseurs suisse-romands filmés sous le regard inquisiteur et bienveillant de la jeune réalisatrice. Au fil du film, on découvre cet univers et ses protagonistes qui ne laisseront personne indifférent. Le film part à la rencontre d'un rebouteux inventif qui donne une nouvelle vie à des machines anticellulite, d'une grand-maman qui souffle sur le mal, de deux guérisseuses qui soignent à quatre mains et d'une jeune médecin qui concilie chimie et secrets. La réalisatrice est accompagnée dans ce voyage presque initiatique par son ami d'enfance, un dessinateur talentueux qui met en image ses réflexions.

Ce sont ses souvenirs d'enfance qui ont donné envie à Leïla Thévoz d'ouvrir la porte de cet univers mystérieux. Ce documentaire est à la fois une introspection spirituelle à la portée universelle et une quête personnelle dans le monde de la santé.

La réalisatrice présentera son film le mardi 18 octobre, en présence d'une des guérisseuses qui apparaît dans le film.

Dis-moi ton secret, le mardi 18 octobre à 20h30

Billets en ventes en ligne dès le 10 octobre (sur le site www.cine2520.ch) et sur place au cinéma le 18 octobre dès 19h45.

Infos:

association@ciné2520.ch



MARTI
GÉRANCE & CONSEILS

L'immobilier,
une aventure humaine

079 403 55 75
www.martigerance.ch
ivana@martigerance.ch

MARIN – GRÂCE, CABINET DE MÉDECINE TRADITIONNELLE CHINOISE

Soulager différentes douleurs physiques par le traitement traditionnel et naturel de l'acupuncture



L'art ancien de l'acupuncture est utilisé en Asie depuis plusieurs milliers d'années pour traiter de nombreuses affections et soulager la douleur. Parce qu'il n'y a pas d'effets secondaires, de plus en plus de personnes en Suisse et dans d'autres pays occidentaux choisissent maintenant ce traitement naturel pour soulager leurs problèmes de santé, en particulier pour différentes douleurs physiques aiguës ou chroniques, dont les suivantes:

Migraines, maux de tête de type tension, lombalgie, sciatique, douleurs cervicales, hernie discale cervicale (lombaire), discopathie, dysménorrhée, maux d'estomac, gonalgie, arthrose, douleurs nerveuses (comme les éruptions douloureuses du zona), douleurs postopératoires, douleurs dentaires, tendinites, fibromyalgie, blessures et foulures musculaires, douleurs inflammatoires ou traumatiques.

L'acupuncture traditionnelle repose sur la croyance qu'une énergie, ou «force vitale», circule dans le corps dans des canaux appelés méridiens. Cette force vitale est connue sous le nom de Qi (prononcé «chee»). Elle croit que lorsque le Qi ne circule pas librement dans le corps, cela peut provoquer des maladies. L'acupuncture pourrait rétablir le flux du Qi, et ainsi restaurer la santé.

L'acupuncture chinoise traditionnelle implique l'insertion d'aiguilles extrêmement fines dans la peau à des «points d'acupuncture» spécifiques. Cela peut soulager la douleur en libérant des endorphines, les substances chimiques antidouleur naturelles du corps, et en affectant la partie du cerveau qui régit la sérotonine, une substance chimique du cerveau impliquée dans l'humeur.

Le Centre de médecine traditionnelle chinoise Grâce tient compte des besoins et du bien-être de ses patients. Les thérapeutes élaborent des traitements sur mesure en fonction des conditions physiques et psychologiques de chacun.

Le Centre de Santé Grâce est reconnu par la fondation suisse pour les médecines complémentaires ASCA, le Registre de Médecine Empirique RME / EMR, l'Association Suisse en Naturopathie NVS et la Visana. Les traitements sont donc pris en charge par les assurances complémentaires (médecines complémentaires).

CS

GRÂCE
Centre De Santé
恩典健康中心 自然療法 中醫 針灸
Naturopathie MTC-Acupuncture



Rendez-Vous en Ligne

Rue de la Gare 22
2074 Marin-Epagnier

032 675 09 49

info@acupuncture-ne.ch
www.acupuncture-ne.ch

WAVRE

De jolies couleurs dans les champs de la région

Vous êtes certainement nombreuses et nombreux à avoir admiré ces champs violacés qui colorent la campagne automnale. Vous vous êtes sûrement posé la question de savoir de quelle espèce de lavande ou de lin il s'agissait. A la demande d'une lectrice, le Bulcom s'est approché d'Olivier Röhtlisberger, agriculteur à Wavre, qui nous a fourni les informations suivantes; La plante en question est une phacélie à feuilles de Tanaïs. La phacélie semée en automne permet de couvrir le sol durant tout l'hiver. Elle limite la propagation des mauvaises herbes et supprime leurs racines encore présentes sur le terrain. Dès le printemps, le terrain est fertile, meuble et prêt à recevoir diverses cultures. En plus, cette plante est un engrais vert qui améliore le sol: elle fertilise et enrichit le sol en azote et en phosphore. Elle décompacte le sol, le fissure et l'aère car elle est dotée d'un système racinaire pivotant. Alors profitons du spectacle que nous offre cette phacélie.



DJ Quand l'utile rejoint l'agréable à regarder



LA TENE

Club du jeudi



Invitation à la prochaine rencontre du Club

Espace Perrier, salle 'Marin'

Jeudi 13 octobre 2022-14h30

« LES HORLOGERS JAQUET-DROZ ET LESCHOT,
UNE HISTOIRE A DECOUVRIR »

M^{me} Sandrine Girardier

Toute personne quelle qu'elle soit est la bienvenue.

Pas nécessaire de s'inscrire, pas d'adhésion, pas de cotisation.

Collecte en fin de concert

LA NEUEVILLE

Ludothèque de La Neuveville

La Ludothèque sera en vacances du 9 au 24 octobre

Dernier prêt le samedi 8 octobre

Reprise le mardi 25 octobre

Soirée jeux de société « Halloween »

Vendredi 28 octobre, 19-22h

Dès 14 ans, entrée libre (collecte)

Ch. de la Raisse 3 / 2520 La Neuveville

Parking à proximité

Soirée ouverte aux novices comme aux amateurs. De nombreux jeux seront à votre disposition, avec des thèmes « halloweenesques » mais pas que (Fiesta de los Muertos, Outre-Tombe, Mysterium, 7 Wonders et bien d'autres) et les ludothécaires se feront un plaisir de vous éclairer sur les règles. De la soupe à la courge et des boissons seront disponibles à la vente. Déguisements bienvenus.

Places limitées, inscription requise: veuillez transmettre vos nom, prénom, n° de téléphone et adresse e-mail par message au 079 891 75 65 ou à ludotheque@neuveville.ch (ces données sont traitées de manière strictement confidentielle).

L'équipe de la Ludothèque vous souhaite un très bel automne!

Heures d'ouverture:

Mardi 16h-18h / Samedi 9h30-11h30

Rue du Marché 10 - 2520 La Neuveville

032 751 63 33 / Facebook / Instagram

ludotheque@neuveville.ch

SAINT-BLAISE

Une Table d'hôtes à Saint-Blaise

Dans le cadre de Pro Senectute des particuliers organisent régulièrement des Tables d'hôtes dans la région de Neuchâtel et du Jura. Il s'agit d'offrir à des personnes de 60 ans ou plus un repas pour le prix modique de 15CHF. C'est une occasion de passer un moment convivial avec d'autres. En 2019, une Table d'hôtes « La Châtelainie » a été lancée à Saint-Blaise. Avec l'arrivée du Covid, cette activité a dû être suspendue. Dans l'interim, une soupe chaude a été offerte aux habitants du quartier une fois par mois. Depuis le début 2022, cette Table d'hôtes a repris en accueillant quatre personnes chaque premier vendredi du mois pour le repas de midi. Renseignements et inscriptions: A & H McCluskey, La Châtelainie, Mureta 2, 079/637 28 59.

Alan McCluskey

Eglise réformée évangélique

Le coin des jeunes

Groupe de jeunes (BUZZ) pour tout renseignement, contactez l'animateur de jeunesse, Gaëtan Broquet, 079 949 04 80, gaetan.broquet@gmail.com

ENTRE-DEUX-LACS

www.entre2lacs.ch

Cultes Entre-deux-Lacs

Vendredi 7 octobre

20h00 « **Le Truc en +** » au centre paroissial réformé de Cressier.

Envie d'un petit truc en + dans votre foi? Vivre un temps communautaire et faire l'expérience d'un Dieu proche et de son attention concrète pour votre vie.... Cette célébration est pour vous!

Samedi 8 octobre

17h00 Culte à la chapelle d'Enges.

Dimanche 9 octobre

10h00 Culte au centre paroissial réformé de Cressier.

10h00 Culte au temple de St-Blaise. Pas de garderie ni de programme pour les enfants et les jeunes en raison des vacances scolaires.

Pour les cultes à MONTMIRAIL, veuillez consulter le site internet www.montmirail.ch

CORNAUX-CRESSIER-THIELLE-WAVRE-ENGES

Cressier

Mercredi 12 octobre

dès 9h00 Café du partage et de l'amitié au centre paroissial réformé de Cressier. Rencontres œcuméniques. Bienvenue à chacun!

Vendredi 28 octobre

18h30 Souper Ciné au centre paroissial de Cressier. Après une longue absence due à la pandémie, l'équipe se réjouit de vous retrouver autour d'un repas et de la projection du film « Délicieux », d'Éric Besnard. Nombre de places limitées. Inscriptions obligatoires jusqu'au 23 octobre auprès de Marie-Claire Baer: 032 757 17 47 ou baer@net2000.ch

LIGNIÈRES-LE LANDERON

Lignières

Dimanche 9 octobre

9h30 Transport depuis l'église pour le centre paroissial réformé de Cressier.

19h00 Temps de méditation et de prière au temple de Lignières (chaque 2^{ème} et 4^{ème} dimanche du mois).

SAINT-BLAISE-HAUTERIVE-MARIN

Mardi 11 octobre

de 14h15 à 16h15 - MCR - Mouvement chrétien des retraités

Rencontres mensuelles les mardis, salle sous l'Église catholique de St Blaise.

Contacts:

Françoise Vouga, 032 753 71 68 francoise.vouga@gmail.com

Roland Poletti, 032 753 70 28 r2poletti@sunrise.ch

Autres communautés religieuses

Eglise Evangélique Marin

Dimanche à 9h30: culte avec St-Cène, école du dimanche et garderie

Mercredi à 20h: réunion de prières

Jeudi de 12h-13h30: Club d'enfants « Jeudi-midi » (7-11 ans)

Vendredi à 20h: Groupe de jeunes (dès 13 ans)

Nos rencontres ont lieu dans l'Espace Perrier, Rue Charles-Perrier 2

Pour les modalités d'organisation, nous vous invitons à consulter

notre site Internet: www.eeme.ch

L'ENTRE2 Lieu d'écoute et d'accompagnement spirituel

Vous vivez actuellement une période difficile: découragement, deuil, conflit relationnel, problèmes conjugaux, ...

Vous désirez retrouver un sens à votre vie, faire un choix important. Une personne formée et compétente est à votre disposition pour vous accompagner - prise de contact par téléphone au 079 889 21 90.

CONTACTS ENTRE-DEUX-LACS:

Pasteurs

Delphine Collaud, tél. 079 312 52 43, Delphine.Collaud@eren.ch
Frédéric Hamman, tél. 079 101 35 73, frederic.hamman@eren.ch
Raoul Pagnamenta, tél. 032 753 60 90, raoul.pagnamenta@eren.ch
Frédéric Siegenthaler, tél. 079 733 74 78, frederic.siegenthaler@eren.ch

Coordinatrice de l'enfance

Fanny Ndong, tél. 078 728 88 31, fanny.ndongo@eren.ch

Animateur de jeunesse

Gaëtan Broquet, tél. 079 949 04 80, gaetan.broquet@gmail.com

Location des locaux

Temple de Lignières:

Erica Schwab, tél. 032 751 28 30, erica.schwab@bluewin.ch

Temple et salle de paroisse du Landeron:

Frédéric Loeffel, tél. 078 920 31 34, frederic.loeffel@bluewin.ch

Centre paroissial réformé de Cressier:

Jocelyne Nourrice, tél. 032 757 11 03.

Foyer de St-Blaise: Sandrine Minguely, 032 753 41 27

Contact: foyerstblaise@gmail.com

Agenda et diverses infos: www.entre2lacs.ch/foyer

Secrétariat pastoral et paroissial:

Grand-Rue 15, 2072 St-Blaise, tél. 032 753 03 10
(mercredi – jeudi – vendredi) entre2lacs@eren.ch

Eglise catholique romaine

Paroisse de Saint-Blaise

Vendredi 7 octobre

09h00 Messe à Saint-Blaise

Samedi 8 octobre

18h30 Messe à Saint-Blaise

Dimanche 9 octobre

09h00 Messe à Saint-Blaise

10h30 Messe à Saint-Blaise

Mardi 11 octobre

08h00-11h00 Ouverture du secrétariat

09h00 Messe à Saint-Blaise

14h15-16h15 Rencontre avec le Mouvement Chrétien de Retraités à Saint-Blaise. Ouvert à tous

Jeudi 13 octobre

08h00-11h00 Ouverture du secrétariat

Vendredi 14 octobre

09h00 Messe à Saint-Blaise

Samedi 15 octobre

18h30 Messe à Saint-Blaise

Dimanche 16 octobre

09h00 Messe à Saint-Blaise

10h30 Messe à Saint-Blaise

Pour inscrire vos enfants à la catéchèse, merci de contacter la Cure de Saint-Blaise, rue du Port 3, 2072 Saint-Blaise, mardi ou jeudi matin de 8h à 11h ou nous écrire à paroisse.catholique.st.blaise@sunrise.ch

Paroisse de Saint-Blaise

Secrétariat mardi et jeudi matin de 8h à 11h

Rue du Port 3

2072 Saint-Blaise

032 753 20 06

paroisse.catholique.st.blaise@sunrise.ch

Répondant: Abbé Leonardo Kamalebo 079 683 44 36

Paroisse d'Hauterive

Jeudi 13 octobre

15h30 Messe et visites au home Le Beaulieu à Hauterive

Paroisse de Dombresson

Dimanche 16 octobre

18h00 Prière Commune Cantonale pour l'Unité des Chrétiens (avec chants de Taizé)

Paroisse de Cressier-Cornaux

Dimanche 9 octobre

10h00 Messe animée par le groupe liturgique

Dimanche 16 octobre

10h00 Messe

Contact: abbé Gérard Muanda, rue de l'Eglise 1, 2088 Cressier, 032 757 11 86 ou 079 367 79 32, secrétariat mardi et vendredi après-midi 032 757 11 86 cure.cressier@cath-ne.ch et www.cath-ne.ch

Paroisse du Landeron-Lignières

Vendredi 7 octobre

17h45 Chapelle: adoration – méditation

18h15 Chapelle: messe

Samedi 8 octobre

17h00 Messe

Vendredi 14 octobre

17h45 Chapelle: adoration – méditation

18h15 Chapelle: messe

Samedi 15 octobre

17h00 Messe

Contact: abbé Gérard Muanda, rue de l'Eglise 1, 2088 Cressier, 032 757 11 86 ou 079 367 79 32, secrétariat mardi et vendredi après-midi 032 757 11 86 cure.cressier@cath-ne.ch et www.cath-ne.ch



Nouveau salon de coiffure à Saint-Blaise

- Barbière
- Coloriste
- Brevet fédéral
- Soins et massages du cuir chevelu

Ambiance conviviale et chaleureuse
Venez profiter d'un moment de détente chez nous



ANTIQUAIRE

ACHÈTE AU MEILLEUR PRIX



• Manteaux de fourrure	• Verre en cristal	
• Meubles anciens	• Service à vaisselle	
• Machine à coudre	• Tableaux...	• Pièces de monnaie
• Cuivre et étain	• Tapis, tapisseries	• Disque vinyle
• Briquets, stylos...	• Robe de soirée	• Bibelot, décoration
• Montres et bijoux	• Vins, champagne	• Poste de radio...

N'hésitez pas à me contacter pour une expertise rapide et efficace

Georges Heitzmann
galerieheitzmann@gmail.com

Déplacement gratuit
078 305 15 89

SAINT-BLAISE

Fête des mascarades 2022 Elle a fait fi des intempéries



Au programme de la Commission du 3 février, la Fête des mascarades, qui ravive une ancienne tradition des vendanges, a réuni jeudi 29 septembre passé, son petit monde.

Après le grimage des enfants devant l'Hôtel communal, Jean-Fallet, ancien agent de la police locale, a tiré trois coups de pistolet à 18h30 précises. Dans une petite bruine automnale, le cortège, emmené par quelques percussionnistes de l'Association musicale Neuchâtel - Saint-Blaise a mis le cap sur le Pré Brenier où les services communaux avaient monté une tente.

Là-haut, malgré une présence de participants un peu moins étoffée que naguère, il y a régné une ambiance très conviviale. Les excellentes fondues servies par les musiciens de l'Association musicale Neuchâtel - Saint-Blaise ont contribué à faire remonter la température de l'automne revenu avec précocité. Les enfants ont été par ailleurs ravis par la présence d'un ventriloque.

Il convient de remercier celles et ceux qui s'engagent pour maintenir, envers et contre tout, ce qui permet à Saint-Blaise de ne pas perdre ses éléments caractéristiques.

CZ

Cabinet et institut Marili

Pédicure, Réflexologue Asca Rme
Sonothérapeute (bols luminothérapie
diapasons huiles pierres...)

Onglerie Esthétique Massages Ventouse
Reiki Conseils en image Grimage...

Sur RDV au 079 479 28 02

marilinaillsart.wixsite.com/marilinaillsart

A La Neuveville, Diesse et à votre domicile



ALMAS FITNESS
COACHING PRIVÉ / GROUPE / ACCÈS LIBRE

079 782 70 34

RUE DU CENTRE 9
2525 LE LANDERON

ALDISMASSARI
WWW.ALMAFITNESS.CH



**Café-Théâtre de la Tour de Rive
Piano Paradiso – Alain Bernard**
Vendredi 14 octobre 2022 à 20h30



Vendredi 14 octobre 2022 à 20h30, Piano Paradiso

Humour et piano par **Alain Bernard**

De ses premiers cours de piano aux musiques de films, en passant par les spots de pub, le piano bar et autres aventures musicales, le parcours plein d'humour d'un compositeur débordant de passion et de fantaisie. Passant en virtuose d'un style musical à l'autre, jonglant avec les situations loufoques et les anecdotes hilarantes, Alain Bernard multiplie jeux de mains et jeux de mots dans un spectacle de haute-voltage et entraîne le public vers un final aussi étonnant qu'émouvant.

Ce spectacle a fait le plein 4 soirs durant dans la petite salle du Théâtre du Passage à Neuchâtel, la Tour de Rive, à ne pas en douter, lui réserve une salle et un public prêts à s'enflammer et à rire avec ce jongleur des mots et des notes.

Piano Paradiso... un spectacle d'humour mais également un rêve éveillé, une forme de poésie scénique que seul le souffle musical a le pouvoir d'évoquer.

Prochain spectacle

Vendredi 21 octobre 2022 à 20h30 Big Band Jazz de Neuchâtel

Direction Alain Muriset

Nous vous rappelons qu'il est toujours prudent de réserver vos places via notre site internet, le paiement se faisant sur place à la caisse du soir.

Bien à vous,

Le comité du CTR

CHŒUR D'HOMMES DE CORNAUX

Concert cabaret Gilles

Grande première au Chœur d'Hommes de Cornaux.... Oui, depuis la reprise en août, votre chœur d'hommes préféré, prépare une soirée «CABARET GILLES» inédite, le samedi 22 octobre 2022 à l'Espace Ta T' Ou à Cornaux.

Inédite pourquoi ?

Vous connaissez tous le poète chansonnier et artiste vaudois Jean Villar Gilles avec ses chansons telles que le Maënnchor de Steffisburg, les Trois Cloches chanté par Piaf et Les Compagnons de la Chanson, le Dollar, Y'en a point comme nous, ou encore le célèbre poème la Venoge ?

Alors, notre Directeur Evan Metral, fan de Gilles nous a harmonisé une dizaine de ces chants les plus connus, plus une composition de son cru que nous aurons le plaisir de vous présenter ce samedi 22.

Et, cerise sur le gâteau, notre ami Evan dirigeant également le Chœur d'Hommes de Mathod-Succévaz, c'est ensemble, soit 30 chanteurs, que nous allons vous interpréter ces chants spécialement harmonisés, soit à capella soit accompagnés au piano.

Alors d'ores et déjà réservez votre soirée du samedi 22 octobre 2022 et venez nous rejoindre à 20h00 pour un moment convivial et chaleureux.

Nous vous attendons nombreux.

Edouard Bovey

Président du Chœur d'hommes de Cornaux

HALL DE LA COUPOLE

Une session d'automne survoltée

Après chaque session le conseiller national Damien Cottier (PLR/NE) brosse pour le Bulcom un reflet, forcément subjectif, de quelques dossiers traités sous la coupole. Il revient sur les moments forts de la session d'automne 2022 qui a été marquée par de nombreux débats sur l'approvisionnement énergétique du pays.

Les crises ne se succèdent pas: elles se superposent! L'optimisme exagéré de la stratégie énergétique 2050 de Doris Leuthard a laissé place à une crise possible de l'approvisionnement énergétique du pays qui vient s'ajouter à la hausse des prix de l'énergie, à la guerre sur sol européen, à l'inflation, au franc fort, aux difficultés d'approvisionnement dans d'autres domaines et au choc des primes maladie. Heureusement que le Covid semble tourner les talons! Cette situation a évidemment bousculé le programme de la session qui a beaucoup débattu de crise et d'énergie et a pris des mesures qui, en temps normal, auraient pris des années. Parfois il faut agir vite, mais vivement que le Parlement puisse retrouver son rythme normal qui assure mieux la qualité de la législation et le respect des procédures constitutionnelles et fédéralistes!

CO2 - Alors que le National en avait débattu en juin, le Conseil des États a traité du contre-projet indirect à l'initiative des glaciers. Le projet a été précisé et le résultat adopté à une nette majorité. Avec ce projet des objectifs contraignants seront fixés en vue d'atteindre des émissions de gaz à effet de serre à un niveau net zéro en 2050. Cela permettra de limiter l'impact de la Suisse sur le réchauffement et d'améliorer l'indépendance énergétique du pays. Des mesures financières concrètes ont été votées s'agissant du soutien à l'innovation ainsi que pour favoriser les changements de chauffages et l'amélioration énergétique des bâtiments. Ces mesures anticipent en partie celles de la nouvelle loi sur le CO2 qui devra être adaptée en conséquence. Ce contre-projet devrait conduire à un retrait de l'initiative qui va trop loin, notamment en interdisant carburants et combustibles. Un référendum a toutefois été annoncé par l'UDC, avec une votation probable en juin 2023.

Énergie - Dans ce même contexte, le Conseil des États a souhaité introduire une loi urgente en faveur des énergies renouvelables. Le National a fortement retravaillé le projet et les deux chambres ont pu se mettre d'accord sur un texte amélioré. Un coup de fouet à certains projets en matière d'énergies renouvelables a ainsi été décidé à une vitesse record, bien qu'on puisse s'étonner de certains aspects, en particulier la décision sur des projets concrets ainsi que l'utilisation de la clause d'urgence. Ce nouveau projet vise à créer davantage de capacités électriques en Suisse à court terme. En plus d'une procédure d'autorisation facilitée pour les grandes installations photovoltaïques en montagne, il y aura une obligation d'utiliser le solaire pour les nouvelles constructions de plus de 300 m² si les cantons n'ont pas légifé-



© Béatrice Devènes

ré. Par ailleurs le projet facilitera le rehaussement du barrage du Grimsel, projet qui piétine depuis 20 ans! La loi, déclarée urgente et très largement soutenue, est entrée en vigueur le 1^{er} octobre.

Toujours au plan de l'électricité, le Parlement a approuvé le filet de sauvetage des entreprises électriques, doté de dix milliards. Le Conseil fédéral avait déjà activé le plan de sauvetage auparavant suite à la demande d'aide de l'entreprise Axpo. Le Parlement a insisté à ce que le versement des fonds de garantie soit lié à des conditions strictes. Ainsi, l'argent ne sera versé que si l'entreprise a fait tout son possible pour résoudre ses problèmes de liquidités et n'est pas surendettée. De plus, certaines exigences doivent être remplies, dont le renoncement au versement de dividendes ou des prescriptions de transparence. La garantie d'approvisionnement en électricité du pays nécessitait de telles décisions, mais une réforme du modèle commercial devra être envisagé. Axpo devra par ailleurs respecter le plan de sauvetage et s'efforcer de rembourser rapidement le crédit. Un débat urgent a aussi eu lieu sur les mesures prises et à prendre par le Conseil fédéral pour garantir l'approvisionnement en gaz et en électricité du pays cet hiver. J'ai notamment interpellé le chef de l'économie sur la coordination prévue avec les différents secteurs industriels dont les besoins et défis varient fortement et qui seront touchés très différemment en cas de crise. De nombreuses propositions ont été déposées, comme celles, signées par l'auteur de ces lignes au nom du PLR, qui demande une accélération des procédures sur d'importants projets hydrauliques, solaires, éoliens et de géothermie, ainsi qu'une autre qui demande qu'on continue d'investir dans l'entretien des centrales nucléaires pour permettre à celles-ci de produire de l'énergie aussi longtemps que leur sécurité sera garantie.

Biodiversité - Le Conseil fédéral a proposé un contre-projet à l'initiative sur la biodiversité. Il veut faire passer la surface de protection au plan national d'un peu plus de 13% à 17% du territoire. Le Conseil national a suivi cette intention mais a modifié en partie le contre-projet. Il a notamment approuvé une proposition Jauslin (PLR/AG) qui supprime les objectifs chiffrés en termes de surface et privilégie une approche qualitative. Le but est de mieux concilier les intérêts de la protection de la nature et de la production agricole. Cette

approche, bien accueillie par les cantons et les associations, permet de mieux tenir compte des particularités régionales. Le Conseil national a soutenu ce contre-projet et a rejeté l'initiative jugée, elle, trop rigide.

Fiscalité du logement - Le Parlement a débattu une nouvelle fois d'un dossier récurrent, relancé en 2017 (!): le changement de système d'imposition de la propriété du logement. La lenteur du processus témoigne de la complexité de la matière ainsi que de la difficulté à élaborer une solution claire susceptible de recueillir une majorité. Le projet n'a cependant pas été débattu: le Conseil national est certes entré en matière, mais une proposition de renvoi en commission, déposée par le Centre, a été soutenue par la gauche. On attendra donc encore avant d'y voir plus clair.

Coûts de la santé - Enfin le Parlement a adopté un paquet de mesures pour endiguer la hausse des coûts de la santé. Il prévoit des simplifications dans l'autorisation des importations parallèles de médicaments. De plus, un droit de recours est introduit pour les associations de caisses maladie afin de contester les décisions de planification hospitalière des cantons. Une disposition selon laquelle les partenaires tarifaires surveillent les coûts et prennent des mesures correctives dès que l'évolution des coûts ne peut pas s'expliquer par des facteurs tels que le vieillissement a aussi été adoptée. Le Parlement se penchera aussi sur un deuxième paquet de mesures ainsi que sur d'autres réformes prochainement. Agir avec plus de volonté est indispensable dans ce domaine pour une meilleure maîtrise des coûts!

Damien Cottier
conseiller national, Hauteville



Une Suisse bientôt en manque d'électricité? Le Palais fédéral plongé dans le noir. (Photo: D. Cottier, 09/2022)

LA TÈNE

Un club service très actif dans la région

Un des objectifs du Lions Club Neuchâtel-La Tène est de mettre sur pied des actions de soutien à différentes associations. La dernière action s'est déroulée sur les terrains du golf de Voëns. C'est là, sur les hauts de Saint-Blaise, que s'est tenue, à mi-septembre, la 9^{ème} édition du Golf Trophy Lions.

Ce fut un succès complet. 48 équipes de 2 joueurs ou joueuses ont répondu à l'appel du club. Malgré un temps quelques peu frisquet, les cœurs étaient chauds, et les résultats sportifs (bien que passant au second rang) ont été à la hauteur de l'événement. Le bénéfice de cette édition avait pour but de récolter des fonds pour l'association «**Parlons d'Autisme**».

Grâce à l'importante participation, le Lions Club Neuchâtel-La Tène a pu remettre un chèque

de quelques milliers de Francs à cette association. Le président de cette dernière, Jean-Pierre Bechet s'en est félicité. Lors de la remise du chèque, il a parlé avec passion des buts, actions et accompagnements effectués par «**Parlons d'Autisme**».

A noter que les actions du club service pour la fin de l'année ne sont pas terminées. En effet, le 20 octobre prochain dès 19 heures, se tiendra, à l'Espace Perrier, une soirée sur le thème du **Vintage Lions Night**.

C'est une occasion supplémentaire de s'amuser, danser, passer des moments de convivialité et en même temps soutenir l'association **Zoé4Life**.

Cette association (du nom d'une petite fille décédée à 5 ans du cancer) a pour but de financer la recherche de traitements innovateurs, d'améliorer le quotidien de ces jeunes patients, d'apporter un soutien financier aux familles touchées, de sensibiliser le public à cette triste thématique. Plus de détails sur <https://neuchatel-latene.lionsclub.ch/fr/agenda.html>

DJ

**VINTAGE
LION'S
NIGHT**

**LE 29 OCTOBRE 2022
DE 19H À 02H
ESPACE PERRIER À MARIN
BÉNÉFICES AU PROFIT DE
L'ASSOCIATION ZOÉ4LIFE**

BILLETS EN VENTE AU PRIX DE 15 CHF CHEZ
- KIOSQUE DE LA GARE À MARIN
- SALON DE COIFFURE CONCEPT CRÉATION À MARIN
- KIOSQUE DE BACHELIN À MARIN

INFOS :
- PRÉSENCE D'UN FOODTRUCK
- CONCOURS DE DÉGUISEMENT VINTAGE
- DJ SET

IMPRESSION APEXGROUP.CH

LIONS CLUB
NEUCHÂTEL
LA TÈNE

f i

CRESSIER

Inauguration au-dessus de Frochaux Dans une cuve du Réservoir de l'Essert



Insolite lieu pour une inauguration. Après trois années de travaux: vendredi matin 30 septembre, les invités du Syndicat intercommunal de la CEN, la Communauté des Eaux Neuchâteloises, qui réunit les communes d'Hauterive, de Saint-Blaise, de Cornaux, de Cressier et du Landeron, ont inauguré le Réservoir de l'Essert. Il est complété par l'extension du réseau de la CEN. Il va désormais de Neuchâtel au Landeron.

La manifestation s'est déroulée dans une des deux cuves de 1'100 m³ vide pour la circonstance! «*L'endroit est bucolique*» affirma Roland Canonica, président du comité du directeur de la CEN (en photo avec le conseiller d'Etat Laurent Favre, chef du département du développement territorial et de l'environnement). Il salua une installation hydraulique majeure pour les réseaux d'eau des cinq communes. La fourniture de l'eau est assurée par la Ville de Neuchâtel depuis le réservoir et la station de pompage de Fontaine-André ravitaillés par l'eau du lac traitée et par celle des sources de l'Areuse. Il a souligné qu'une extension du réseau de la CEN en direction d'autres communes pouvait être envisagée portant son regard en direction d'Enges, de Lignières et du Plateau de Diesse.

Initiateur de la CEN, artisan de la réalisation inaugurée, Jean Wenger, ancien président de son comité directeur et ancien conseiller communal d'Hauterive, évoqua de manière circonstanciée les étapes techniques et financières qui ont mené à l'inauguration d'une infrastructure vitale pour garantir l'approvisionnement en eau des habitants des cinq communes. Il a été vivement applaudi pour son engagement (1'000 réunions) à la tête de l'organisme intercommunal de la CEN.

Président de commune de Cressier, territoire sur lequel se situe le nouveau réservoir, Michel Froidevaux a salué les invités; il a remercié la Corporation de St-Martin, qui a facilité sa construction et il a souhaité «*longue vie à la réalisation*».

Le conseiller d'Etat Laurent Favre a relevé l'importance, dans les temps actuels, de l'installation inaugurée par les communes de l'Entre-deux-Lacs partenaires de la CEN pour répondre au défi climatique et pour la défense incendie grâce à un réseau de 15 km qui s'étend désormais de Neuchâtel au Landeron. Il a considéré cette installation comme «*stratégique*».

La plaque apposée à l'entrée du réservoir, portant les armoiries des cinq communes, a été dévoilée avant un apéritif dinatoire au cours duquel... les verres n'ont pas tous été remplis par de l'eau fournie par la Ville de Neuchâtel!

HAUTERIVE

Matchs du FC Hauterive

Samedi 08.10.22

- 18.00 FC Onex I – FC Hauterive (Youth League A)
18.00 ASI Audax-Friul I – FC Hauterive I (2^{ème} ligue)
18.00 FC Unine – FC Hauterive II (4^{ème} ligue)



CORNAUX

Matchs du FC Cornaux

Samedi 08.10.2022

- 18:30 FC Cornaux - FC Le Locle III
championnat 5^e ligue - Groupe 2
Terrain de sports - A, Cornaux



SAINT-BLAISE

Résultats des matchs du FC Saint-Blaise

29.09-05.10.2022

- Renvoyé Juniors E, Tigres - FC Corcelles Cormondrèche, championnat
Renvoyé Juniors E, Pumas - Team La CDF, championnat
3:2 Grpm Entre-deux-lacs - Juniores féminine, championnat
8:1 Grpm Le Parc - Juniors C, championnat
Renvoyé Juniors B - FC Val-de-Ruz, championnat
Renvoyé 2^{ème} équipe - FC Le Landeron, championnat
2:1 FC Le Parc - 1^{ère} équipe, championnat



SAINT-BLAISE

Matchs du FC Saint-Blaise

Jeuvi 06.10.2022

- 20h00 Cressier Sport - 2^{ème} équipe, coupe

Samedi 08.10.2022

- 18h30 1^{ère} équipe - FC La CDF, championnat

Lundi 10 octobre

- 20h30 FC Erguël - 2^{ème} équipe, championnat



MARIN

Matchs du FC Marin-Sports

Vendredi 07.10.2022

- 20h15 FC Marin-Sports II - FC Le Parc II - 4^{ème} ligue, groupe 2

Samedi 08.10.2022

- 14h00 FC Marin-Sports I - FC Colombier - Juniors C, match d'entraînement
14h30 FC Marin-Sports - FC Val-de-Ruz I - Juniors A, groupe 1
17h30 FC Colombier I - FC Marin-Sports I - 2^{ème} ligue, groupe 1



LIGNIÈRES

Matchs du FC Lignières

Samedi 08.10.2022

- 10h00 GrpM Le Parc Bleu - Team 3L-St-Joux
championnat Juniors E
Terrain des Forges, La Chaux-de-Fonds
10h30 Team 3L-Lignières - Team Vallon Embolo
championnat Juniors E - Centre Sportif, Lignières
15h00 Team 3L - ASI Audax-Friul
championnat Juniors A - Centre Sportif, Lignières

Dimanche 09.10.2022

- 15h00 FC Val-de-Ruz I - FC Lignières I - championnat 3^e ligue
Centre Sportif, Les Geneveys s/Coffrane

Mercredi 12.10.2022

- 20h15 FC Lignières I - FC Cortailod I
championnat 3^e ligue - Centre Sportif, Lignières



FC MARIN-SPORTS

Convocation

A l'assemblée générale ordinaire du lundi 24 octobre 2022 à la Marinrière à 19h30

Participants

Les membres actifs, les membres juniors majeurs, les parents des juniors mineurs et les membres seniors (vétérans) peuvent participer à l'assemblée avec droit de vote.

Ordre du jour

1. Appel
2. Approbation du PV de l'assemblée générale ordinaire du 28 septembre 2021
(Le PV ainsi que le rapport du Président sera à disposition 15 minutes avant le début de l'assemblée)
3. Rapports:
 - a) Du Président
 - b) De la caissière
 - c) Des vérificateurs des comptes
4. Admissions/ démissions du comité
5. Manifestations 2022-2023 6. Divers

Le comité du FC Marin-Sports

Ciné 2520

CE WEEKEND

Don't worry Darling
VE 7 oct à 20h30
Revoir Paris
SA 8 et DI 9 oct à 20h30
Krypto et les super-animaux
SA 8 et DI 9 oct à 14h30
Les nuits de Mashhad
DI 9 oct à 17h

LA SEMAINE PROCHAINE

Les nuits de Mashhad
MA 11 et VE 14 oct à 20h30
Don't worry Darling
SA 15 et DI 16 oct à 20h30
Revoir Paris
ME 12 (20h30) et DI 16 oct (17h)

A VENIR...

Dis-moi ton secret
Tad l'explorateur
Le Petit Nicolas : qu'est-ce qu'on attend pour être heureux ?
www.cine2520.ch

Cabinet ELSA

REBOUTEUSE & THÉRAPEUTE
Reconnu par les assurances complémentaires

Remise en place de l'Atlas, reboutement, massages articulaires, sportifs, relaxant, anti-cellulite et Reiki

Elsa Gonçalves
078 868 15 02

Adresse:
Cabinet de Neuchâtel,
Rue des Draïzes 6, 2000 Neuchâtel
(également présente au Val-de-Travers)

HAUTERIVE – MANUEL MÜLLER S'EXPOSE À LA GALERIE 2016 JUSQU'AU 23 OCTOBRE

De sculptures et gravures, Manuel Müller se joue du bois et de la matière



La Galerie 2016 consacre sa première exposition de l'automne à un artiste étonnant, aux multiples facettes. Manuel Müller, qui s'est utilisé à différentes matières et autant de techniques, a trouvé dans le bois sa matière de prédilection. Ses œuvres sont multiples, et se décuplent encore grâce aux strates qu'il superpose, offrant ici une trappe, là une ouverture, donnant du relief en tout temps.

Né à Paris en 1955, Manuel Müller est le fils de deux artistes. Sa mère est peintre et bijoutière, son père un sculpteur renommé, ainsi qu'un chineur et un collectionneur d'art premier, d'art médiéval et de bois gravés du XV^e siècle. En 1971, après le lycée, il grave et imprime ses premières gravures à l'atelier Clot et Bramsen à Paris. En juin 1972, il s'établit à Carrara, où il vit et travaille le marbre jusqu'en 1975, puis, de retour en banlieue parisienne,



se met parallèlement à tailler le bois. Il s'installe finalement à Lausanne en 1982, suivant la suggestion du photographe et galeriste zurichois Ernst Scheidegger. Son travail atteint une résonance internationale avec l'obtention du Prix Bourdelle (Paris, 1993). Le Musée Jenisch de Vevey organise une rétrospective en 2001. Manuel Müller expose régulièrement, et ceci depuis 1977, en Suisse et à l'étranger. Son passage à Hauterive est une halte obligatoire, un moment de grâce suspendu sur le fil de la lame de son couteau de sculpteur.

Comme l'explique brillamment Monika Jagfeld, «son instrument est le couteau, son matériau le bois. Manuel Müller fait surgir ses figures tantôt en évidant le bloc de bois, tantôt en les gravant à l'aide du ciseau. Les dessins se manifestent dans le bois, font corps avec lui, et associés à d'autres matériaux, forment des reliefs, se transforment en objets se dé-

ployant librement dans l'espace. La plupart du temps, ses œuvres sont une combinaison de sculptures et de travaux sur papier ou de bois gravés. Dessin, peinture, gravure sur bois et sculpture alternent, presque sans transition. Il est donc difficile de parler d'un groupe d'œuvres en particulier quand on évoque l'art de Manuel Müller, car ces techniques se conditionnent mutuellement. En réalité, il pratique depuis plus longtemps la xylographie que la sculpture sur bois et, dès 1971, il avait réalisé des gravures à Paris à l'atelier Clot et Bramsen, qui en avait également imprimé certaines de son père Robert Müller et tirait les estampes du groupe Cobra. Aujourd'hui encore, Manuel Müller crée en parallèle des gravures et des sculptures sur bois, en interaction les unes avec les autres.»

A visiter l'exposition, l'on sent que le bois, matériau de prédilection, échappe cependant à toute définition figée. De ses premières armes en tant que sculpteur sur marbre, Manuel Müller garde le réflexe d'apprivoiser la matière avant de l'«attaquer» au ciseau. Car tout sculpteur sait qu'une fois la matière enlevée, elle ne peut être remise. S'en suit un jeu intéressant de mise en relief, mise en perspective, l'exploration d'univers parallèles, entre lourd héritage parental et explorations personnelles.

Une réussite sur toute la ligne que cette exposition consacrée à Manuel Müller, où les figures légendaires deviennent légendes à leur tour. Formes, figures, symboles évoluent et muent entre ses mains, pour alimenter d'autres veines. Celles du bois? Une visite s'impose, pas uniquement pour tenter de trouver réponse, mais pour s'interroger à l'infini...

- Manuel Müller à la Galerie 2016 jusqu'au 23 octobre 2022, du mercredi au dimanche de 14h à 18h ou sur rendez-vous. Galerie 2016, Maison des Arcades, rue de la Rebatte 2, 2068 Hauterive/NE, +41 32 753 30 33, www.galerie2016.ch, Bus 107 depuis la gare CFF de Neuchâtel, arrêt Poste

CS



eli10
L'énergie littorale

**L'énergie solaire,
pourquoi pas chez vous ?**

www.eli10.ch
Rue du château 17

032 720 20 28
2022 Bevaix

**IL EST PRUDENT
DE RÉSERVER!**

**HÔTEL DE LA
CROIX-BLANCHE****
2088 CRESSIER/NE
Tél. 032 757 11 66
www.croix-blanche.ch

LA CHASSE EST LÀ!

LA TÈNE

Conseil général: une extension de la CSUM en vue



Les containers disparaîtront bientôt et un nouveau bâtiment sera érigé à leur place dès 2023... si le crédit de construction est accepté

C'est devant une délégation de la Ludotène et quelques spectateurs que la présidente du conseil général a ouvert cette séance extraordinaire. Après l'appel et l'acceptation du procès-verbal du dernier conseil, il appartenait au législatif de valider les nominations de Jorge Gonçalves et Pascal Vaucher à la commission de la police du feu et salubrité publique, ainsi que celle de Michel Planas à la commission PAL et pour finir celle de Denis Perrinjaquet au conseil intercommunal de l'EOREN.

Un nouveau règlement de police

Une révision complète du RPol étant aujourd'hui nécessaire, en raison des diverses évolutions intervenues depuis 2015 tant au plan fédéral et cantonal qu'au plan communal, mais également en raison du passage à l'écriture épicienne, le conseil communal et la commission réglementaire ont (re)travaillé les 109 anciens articles pour en valider une centaine dans la nouvelle version.

Trois articles ont particulièrement retenu l'attention du plénum.

L'article 41 qui traite du scandale en état d'ivresse sur le domaine public que la commission réglementaire désirait supprimer (le sujet étant traité par ailleurs). C'est à une large majorité que l'assemblée a accepté cet amendement, jugeant pertinents les arguments de ladite commission.

L'article 45 qui traite de l'usage des feux d'artifice sur le domaine communal. Le PLRT proposait de garder l'ancien alinéa qui donnait le pouvoir au conseil communal à autoriser le tir de feux d'artifice à d'autres occasions que lors de la fête nationale et du Nouvel-An. C'est par une voix de différence que la proposition a été refusée; dorénavant aucun feu d'artifice ne sera toléré hors des deux manifestations précitées.

L'alinéa 1 de l'article 55 qui traite des activités bruyantes et de leur interdiction entre 12 et 13 heures était amendée par la commission réglementaire. Celle-ci désirait supprimer cette heure de restriction qu'elle jugeait néfaste à l'économie. Tous les groupes, dans leur grande majorité, ont refusé cette proposition. Il sera donc interdit de pratiquer des travaux bruyants durant l'heure du repas de la mi-journée. L'alinéa 3 qui traitait des activités bruyantes le soir dans la cour des collèges était, selon le PLRT, ambigu et n'atteignait pas le but visé. Sa proposition de transformer le contenu en interdisant les activités bruyantes à partir de 22 heures a été acceptée à une large majorité.

Au final, le règlement amendé est accepté et entrera en vigueur.

Une réponse à une motion débouche sur une demande d'un crédit d'étude

La motion du PLRT demandait que la commune s'inscrive pour le projet pilote MAE (ma journée à l'école). Le conseil communal, déjà à l'époque, avait déclaré que le temps imparti à la préparation du dossier était

trop court et que l'inscription ne serait pas possible dans les délais. Il a donc renoncé à s'annoncer pour le pilote. Nonobstant, il a quand même étudié la motion et a analysé quels éléments seraient nécessaires à la mise en place de ce projet. Il s'est rapidement rendu compte que sa réalisation nécessiterait la construction d'un nouveau bâtiment. Une étude poussée de l'emplacement idéal a débouché sur la décision de construire un bâtiment en prolongation de la CSUM. Ce bâtiment comporterait une nouvelle halle de gymnastique (servira à l'EOREN, aux sociétés sportives de la commune et au projet MAE lorsqu'il verra le jour), des salles de classes (besoins accrus de l'EOREN), des locaux pour le parascolaire et un local adapté aux besoins de la Ludotène. Le CC proposait en outre la création d'une place de travail dédiée à la mise en place et l'organisation de MAE.

Tous les groupes sont d'accord avec la proposition d'étudier la création d'un bâtiment en prolongation de la CSUM. Tous ont relevé que le besoin en locaux, que MAE voit le jour ou pas, se faisait de plus en plus urgent et que le développement de La Tène imposait une telle construction. Le conseil général accepte le crédit d'étude de 130'000 francs demandé. Pour que l'arrêté soit en phase avec la réalité un libellé plus approprié est proposé. C'est donc le texte suivant qui a été validé par le conseil général: un crédit d'étude de 130'000 francs est accordé au Conseil communal en vue d'une nouvelle infrastructure pour l'accueil extra familial, l'enseignement, la Ludotène et les associations sportives et non sportives et de la réalisation de l'avant-projet «Ma journée à l'école (MAE)».

La demande de création d'un poste de travail en rapport avec MAE était retirée par le CC qui le représenterait en temps opportun. Le crédit d'étude, quant à lui, passait la rampe sans coup férir.

Toujours pas de moloks à La Tène

Une motion des Verts libéraux et du PLRT demandait au conseil communal d'étudier la pose de moloks (containers enterrés destinés aux ordures ménagères) sur le territoire de la commune. Dans sa réponse, le CC par la voix de Daniel Rotsch a répondu qu'une telle étude avait été faite voici quelques années et que les conclusions appelant à ne pas installer des moloks à La Tène n'avaient pas changé: les points négatifs (trop cher, plus pénibles pour les personnes à mobilité réduite, impossibilité de contrôler les déchets sauvages, entre autres arguments) prenaient le dessus sur les quelques points positifs; Cela avait incité le CG de l'époque à refuser le projet. Le CC actuel a donc préavisé défavorablement cette nouvelle motion. Le législatif suivant ce préavis refusait donc la motion.

Trois interpellations ont reçu réponse

La demande Jérôme Amez-Droz de (re)nommer une rue ou un endroit public de La Tène en l'honneur de Yvan Moscatelli, artiste peintre bien connu, a été recalée provisoirement par le conseil communal. Valérie Dubosson, en charge du dicastère responsable, a répondu que le CC estime que la prochaine nomination devra revenir à une femme, car il a constaté qu'actuellement aucun endroit ne porte le nom d'une personnalité féminine reconnue à La Tène.

L'ELT constatant des nuisances sonores et olfactives dans la zone industrielle du Bois d'Epagnier, a interpellé le CC pour que ce dernier contrôle les dérogations accordées aux entreprises qui génèrent ces nuisances. Le conseil communal, par la voix de Heinz Hoffmann, a dû reconnaître que la confédération et le canton avaient la mainmise sur cette problématique et que la marge de manœuvre de la commune était des plus restreintes, mais qu'il avait déjà contacté et continuera de dialoguer avec les parties incriminées pour établir un gentleman agreement.

La requête du PLRT, demandant si le CC allait appliquer les directives d'exemplarité et les recommandations cantonales, a reçu la réponse que le conseil communal s'y est déjà attelé et qu'un groupe de travail a été mis sur pied pour analyser et mettre en œuvre les mesures d'économies à faire sur le territoire communal (enseignes lumineuse, illuminations de Noël, éclairage public).

C'est après plus de deux heures de débat que la présidence a levé la séance.

HAUTERIVE

Les seniors du village se sont retrouvés!



Après deux ans de rupture causée par un vilain virus, réconfortés par les paquets surprises en attendant la prochaine fois qui est arrivée en douceur ce mercredi 28 septembre permettant aux Altaripiens seniors de prendre part à la sortie traditionnelle organisée par la commune.

Lieu de rendez-vous, l'Auberge de la Tène, avec vue sur la plage arrosée de pluie, décor étrangement beau aussi! Accueillis par l'administratrice communale Delphine Novelli, chargée de pointer les 153 inscriptions (sur les 422 invitations envoyées), les invités n'ont pas tardé à l'apéro servi dans le hall, préférant pour la plupart se rendre dans l'une des deux salles réservées pour s'installer confortablement autour des tables dressées. Si tous étaient venus? La réflexion soulevée est restée en suspens!

Ce souci n'étant pas à l'ordre du jour des membres du Conseil communal, Martine Steiger

Burgos, présidente, ses homologues Thomas Zeller et Patrice Zurcher, sans Mauri Rocco et Alain Gerber excusés, étaient présents et chacun et chacune a souhaité la bienvenue aux convives avant de les renseigner sur les engagements immobiliers ou projets communaux. Parmi ceux-ci, le complexe scolaire qui abritera une salle polyvalente, les classes primaires, la crèche, l'accueil parascolaire et l'école enfantine, projet qui sera présenté à la population en novembre et le crédit sera soumis en décembre, a été précisé. D'apprendre qu'une construction de 80 appartements dont 30 avec encadrement devrait voir jour dans le quartier de la Croix d'Or, à proximité des transports publics, a été perçu avec une grande d'attention! D'autant qu'il a été souligné «Hauterive ne possède aucun appartement protégé». Immanquablement la fusion et les mesures d'économie d'énergie ont été invoquées. Un peu de sobriété a été demandée aux Altaripiens, il n'y aura pas d'éclairage de Noël dans le village «Noël se fête avec son cœur». Les affaires communales étant précisées, la partie conviviale a pris le dessus.

Deux personnes nées un 28 septembre! Accompanyé d'un petit présent, un joyeux anniversaire a été souhaité à Maria Ayer, une allègre et pétillante battante de 84 printemps, impatiente d'emménager dans un appartement protégé! Il en a été de même pour Freddy Rohrbach, à la mémoire vive, qui entrait sereinement dans le bel âge de 90 ans. Discrète et présente à cette rencontre, la doyenne Simone Vionnet, née en janvier 1927, garde l'espoir de boucler un siècle. A l'occasion de cette journée de retrouvailles, les seniors ont été invités à tâter et à façonner de la pâte à modeler sous l'œil de la représen-

tante de Graine de Marmotte. Créée par l'Association N'terractive, Graine de Marmotte offre aux seniors la possibilité de participer à des rencontres et découvertes et oriente notamment les personnes âgées vers le jeu, précieux moyen d'entretenir des relations intergénérationnelles.

Place ensuite au repas, à choix standard ou végétarien. Se retrouver autour d'un bon repas, la cordialité retrouvée, les conversations se sont déliées, les contacts se sont renoués, ces moments-là furent grandement appréciés des hôtes du jour. Félicitations à la commune pour son organisation et un grand merci de la part de tous.

GC



Dans le vent de l'actualité par Claude Zweijacker

Budget de l'Etat 2023

Nombreuses incertitudes

La publication du budget 2023 de l'Etat, qui a eu lieu le 28 septembre passé, constitue un acte important. C'est, comme qui dirait, une fenêtre qui s'ouvre sur ce qui attend notre petite République, en conséquence nous tous, pour l'année prochaine. Ce budget est teinté d'incertitudes.

Soyons clair: le budget 2023 est déficitaire. Il affiche un excédent de charges de 9,5 millions sur un budget de l'ordre de 2 milliards 400 millions. Le Conseil d'Etat proposera de déroger au frein à l'endettement, le mécanisme de maîtrise des finances. Une telle dérogation est autorisée par la législation dans des circonstances particulières mais elle doit être acceptée à la majorité des trois cinquièmes des membres du Grand Conseil.

Ces incertitudes, qui échappent au Conseil d'Etat, sont connues: reprise de l'inflation, conflit ukrainien, crise sanitaire, crise énergétique, augmentation des taux d'intérêts, baisse des revenus attendus de la Banque nationale BNS, évolution incertaine de la conjoncture économique et des marchés financiers.

A ces incertitudes s'ajoutent des initiatives en traitement ou sur le point de l'être: gratuité des transports publics, 1 % du budget pour la

culture, 1 % du budget pour les sports. Le peuple a rejeté, le 25 septembre dernier, l'initiative pour la gratuité des soins dentaires: ce qui aurait encore péjoré le budget 2023.

Bref, dans le communiqué de presse du Conseil d'Etat, le mot «incertitude» apparaît cinq fois... de quoi nous mener à des insomnies. Mais demeurons éveillés.

Le gouvernement veut, cependant, rester solide et faire front à la *malice des temps* comme savaient le dire les fondateurs de la Confédération dans le Pacte de 1291. Il considère que la détérioration du budget 2023 est limitée par rapport aux exercices précédents et que l'objectif d'un retour aux chiffres noirs peut être attendu pour 2024.

Dans une telle période, il estime que l'Etat doit assurer la stabilité des prestations et soutenir les efforts de modernisation et d'assainissement des infrastructures.

Dans le temps qui vient, le Conseil d'Etat veut maintenir le cap malgré les crises et les incertitudes.

Et, à notre regard, il a raison.



Claude Zweijacker